

# Santé Environnement en Bretagne



prse  
bretagne

2011 • 2015

février 2015

## Baromètre Santé Environnement en Bretagne

Résultats 2014  
Évolution 2007-2014

## Comité de pilotage

Agence Régionale de Santé (ARS) de Bretagne  
Conseil Régional de Bretagne  
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne (DREAL Bretagne)  
Observatoire Régional de Santé (ORS) de Bretagne  
Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) de Bretagne  
Maison de la consommation et de l'environnement (MCE) de Rennes  
ESO-Rennes (UMR 6590 CNRS Université Rennes 2)

## Réalisation

Rédaction  
sous la direction du Dr Isabelle TRON, Directrice, ORS Bretagne.  
Patricia BÉDAGUE, Chargée d'études, ORS Bretagne.

Conception graphique  
Elisabeth QUÉGUINER, Chargée de communication, ORS Bretagne.

Remerciements  
Aux habitants de la région qui ont accepté de répondre à cette enquête.

## Financements

Enquête financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne (DREAL Bretagne) et mise en œuvre par l'ORS Bretagne, avec l'intervention des instituts de sondage IRS Bretagne et TMO Régions pour la création de la base de sondage et la réalisation des entretiens téléphoniques.

# Édito

*La construction d'une culture santé environnement avec les habitants de la région est l'un des objectifs prioritaires que partagent les services de l'État, l'Agence régionale de santé et le Conseil régional en Bretagne au sein du programme régional santé environnement (PRSE) 2011-2015. Plusieurs actions ont été engagées, en lien avec les partenaires, pour informer et sensibiliser les populations afin de permettre à chacun d'opérer des choix en faveur d'un environnement respectueux de sa propre santé.*

*C'est dans ce cadre que nous avons souhaité reconduire le baromètre santé environnement, dont la première édition avait été publiée en 2007. Cette enquête déclarative menée auprès de près de 1 500 Bretons vise à suivre l'évolution des connaissances, des attitudes et des comportements de la population dans le domaine santé environnement. Elle permet également d'identifier les préoccupations, les inquiétudes et les attentes en matière d'information ou d'actions des pouvoirs publics.*

*Cette nouvelle édition du baromètre santé environnement fournit une aide précieuse pour contribuer à orienter les actions conduites en Bretagne pour sensibiliser la population et favoriser une prise de conscience collective sur les enjeux de santé environnement et la capacité de chacun à agir. Il a donc vocation à être largement partagé, et viendra nourrir les travaux qui seront engagés dès 2015 pour l'élaboration du prochain PRSE.*

**Patrick Strzoda**  
Préfet de Région  
Bretagne



**Pierrick Massiot**  
Président du Conseil  
Régional de Bretagne



**Alain Gautron**  
Directeur général de l'Agence  
Régionale de Santé Bretagne



Perceptions, informations  
et craintes à l'égard des  
risques environnementaux

6

Comportements  
et opinions

8

Qualité des sols

9

Air extérieur

10

Air intérieur

12

Monoxyde de carbone

14

Radon

16

Produits ménagers, de  
bricolage, de jardinage  
Produits cosmétiques

18

Alimentation

19

Eau du robinet

20

Eaux de baignade

22

Zones de  
pêche à pied

23

Bruit

24

Téléphonie  
mobile et ondes  
électromagnétiques

26

Focus sur les jeunes  
Bretons de 18-25 ans

27

Faits marquants

30

# Méthodologie ...

## ► MÉTHODOLOGIE

Le Baromètre santé environnement 2014, mis en œuvre par l'Observatoire régional de santé, appréhende les connaissances, attitudes et comportements des Bretons face à la perception des risques sanitaires liés aux sols, à l'air (air extérieur, air intérieur), au monoxyde de carbone, au radon, à l'utilisation de différents produits courants (produits ménagers, de bricolage, de jardinage et cosmétiques), à l'alimentation, à l'eau (eau du robinet, eaux de baignade, zones de pêche à pied), au bruit, à la téléphonie mobile et aux ondes électromagnétiques.

Il se base sur une enquête téléphonique réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population bretonne. L'institut de sondage IRS, en collaboration avec la société TMO a interrogé entre le 17 mars et le 26 avril 2014, 1 400 personnes résidant en Bretagne, âgées de 18 à 75 ans, selon la méthodologie du Baromètre santé environnement 2007 afin de garantir la comparabilité des résultats obtenus.

Le questionnaire d'enquête a été revu dans le cadre d'un comité de pilotage afin de sélectionner les thématiques permettant de mesurer les évolutions intervenues entre 2007 et 2014, d'en ajouter de nouvelles et, dans un objectif de faisabilité, de limiter la durée d'enquête à un entretien de 20 minutes.

La base de sondage a été créée par tirage aléatoire de numéros de téléphone fixe de la liste des abonnés à France Télécom et de numéros de téléphone liés à une box.

Pour être éligible, un ménage devait comporter au moins une personne âgée de 18 à 75 ans, résidant dans l'un des quatre départements Bretons, parlant le français et ayant son domicile habituel au numéro de téléphone composé.

À l'intérieur de chaque foyer, l'individu éligible était sélectionné selon la méthode de Kish qui repose sur la désignation aléatoire d'un membre du ménage de 18 à 75 ans. Si la personne sélectionnée était présente et disponible au moment du contact, le questionnaire lui était proposé immédiatement, à

défaut un rendez-vous téléphonique était programmé. En cas de refus, l'institut de sondage ne devait pas lui substituer une autre personne du foyer présentant les critères d'éligibilité.

A l'issue de la phase de recueil, les données ont été exploitées avec le logiciel IBM® SPSS® STATISTICS, elles ont été pondérées par le nombre de personnes éligibles au sein du ménage contacté ainsi que par le nombre de lignes téléphoniques du foyer. Un redressement a été mis en œuvre à partir des données du recensement de la population de 2010 (sexe, âge, département, taille d'agglomération et catégorie socio-professionnelle).

Une analyse descriptive des données a été réalisée selon le sexe, l'âge, la catégorie socio-professionnelle, le département de résidence et le type d'aire urbaine (cf. encadré ci-dessous). La significativité des différences observées a été testée au seuil de 5 % (test du khi-deux d'indépendance).

Lors de l'exploitation des données, les réponses « Je ne sais pas » ou « Je n'en ai jamais entendu parler » ont été exclues pour le calcul des pourcentages et le test de significativité du khi-deux, sauf lorsqu'elles représentaient une proportion non négligeable et apportaient une information complémentaire sur la thématique abordée.

Comme pour toute enquête d'opinions, les réponses au questionnaire peuvent être influencées par le contexte extérieur propre à la période d'enquête. En l'espèce rappelons qu'au printemps 2014 l'actualité a été marquée par le dépassement des seuils d'alerte de pollution atmosphérique, plus particulièrement en région Ile-de-France et la mise en œuvre de différentes mesures visant à améliorer la qualité de l'air extérieur. Cet élément a pu influencer les perceptions et points de vue des Bretons vis-à-vis de cette thématique, sans qu'il soit possible de le mesurer.

L'enquête a fait l'objet d'une autorisation CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés).

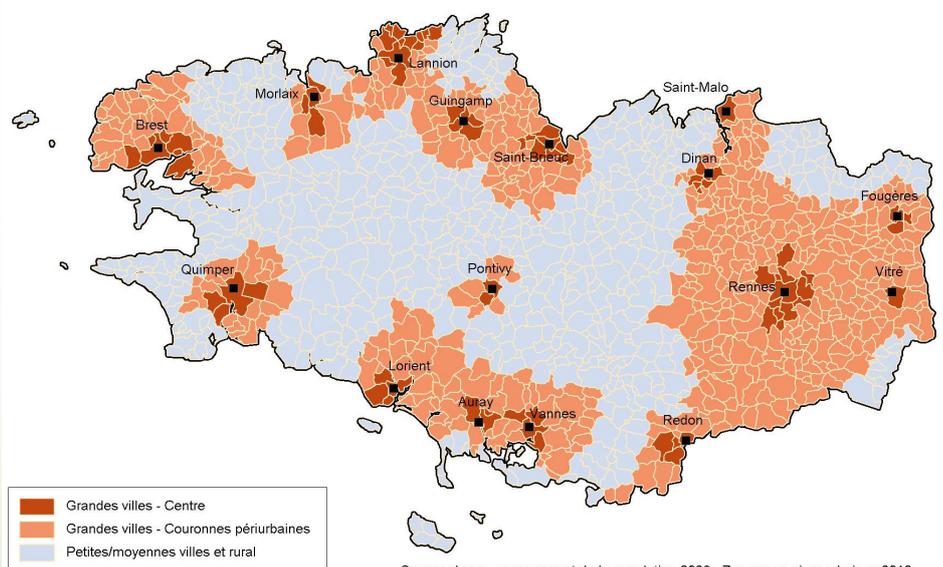
Le zonage en aires urbaines décrit l'influence des villes sur l'ensemble du territoire. Ce découpage est fondé sur l'identification de pôles, unités urbaines concentrant au moins 1 500 emplois, puis sur la délimitation de leurs aires d'influence en s'appuyant sur les trajets domicile-travail de la population des communes avoisinantes. Cette approche fonctionnelle du territoire permet d'apprécier l'influence des villes au-delà de leurs limites physiques définies par la continuité du bâti. (Source : Insee).

Le découpage suivant a été retenu :

- Communes appartenant à un grand pôle de 10 000 emplois ou plus (« grandes villes-centres »).
- Communes appartenant à la couronne d'un grand pôle et communes multipolarisées\* des grandes aires urbaines (« grandes villes - couronnes périurbaines »)
- Autres communes (« Petites/moyennes villes et communes rurales »).

\* Les communes multipolarisées des grandes aires urbaines sont les communes situées hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Elles forment avec elles un ensemble d'un seul tenant, appelé espace des grandes aires urbaines.

## ► Zonage des aires urbaines (selon les données du recensement de 2008)



\*Selon la méthode CATI (Computer Assisted Telephone Interview). / <sup>2</sup>Précisons que les numéros en « 02 » et « 09 » sont dédoublonnés et que la base d'appels ne comprend qu'un seul numéro de téléphone par foyer (dédoublonnage sur le nom et l'adresse). Les numéros sur liste rouge sont obtenus selon la méthode d'incréméntation.

<sup>3</sup>Un test du khi-deux ne peut être raisonnablement réalisé que si les effectifs de classes sont suffisants

# ... et caractéristiques de l'échantillon régional

## ► PROFIL DE L'ÉCHANTILLON REGIONAL

### ■ Participation

Le taux de participation à l'enquête\* est de 45,3 %, soit un peu plus élevé qu'en 2007 (42,2 % pour le sur-échantillon régional et l'échantillon national). Ce taux, très satisfaisant pour une enquête téléphonique en population générale, reflète l'intérêt de la population bretonne pour les sujets portant sur l'environnement et ses éventuels effets sur la santé.

Les taux de refus sont de 22 % sans les abandons et de 24 % avec les abandons. Ils sont plus faibles que ceux observés en 2007 (36 % sans les abandons et 40 % avec les abandons).

	Effectifs	%
<b>FAUX NUMÉROS</b>	2 663	41,9%
<b>HORS CHAMP (hors région Bretagne, la résidence n'est pas la principale, âge non compris entre 18 et 75 ans, N° d'entreprises ou de collectivités)</b>	607	9,5%
<b>FOYER INJOIGNABLE (à l'issue des tentatives)</b>	148	2,3%
<b>REFUS DE PARTICIPATION</b>	1 415	22,2%
<b>ABANDONS</b>	128	2,0%
<b>QUESTIONNAIRES COMPLETS</b>	1 400	22,0%
<b>NOMBRE TOTAL D'APPELS</b>	6 361	100%
<b>TAUX DE PARTICIPATION *</b>		45,3%

\* Pour déterminer le taux de participation à l'enquête, il est nécessaire de mettre en rapport le nombre de répondants et le nombre d'individus éligibles (sont donc exclus du dénominateur les faux numéros, les numéros des entreprises, les personnes hors champs de l'enquête). Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

### ■ Structure de l'échantillon régional

L'échantillon des répondants à l'enquête a été redressé afin d'être représentatif de la population bretonne. Sa structure par sexe, âge, taille d'agglomération, département et catégorie socioprofessionnelle est proche de celle de la population régionale.

La proportion de femmes dans l'échantillon du Baromètre (51 %) est comparable à celle observée dans la population bretonne (52 %). La proportion de jeunes de 18-25 ans est sensiblement plus faible dans l'échantillon régional que dans la population bretonne (11% contre 13 %) ; à l'inverse, le pourcentage des 45-54 ans y est légèrement plus élevé (23 % contre 20 %).

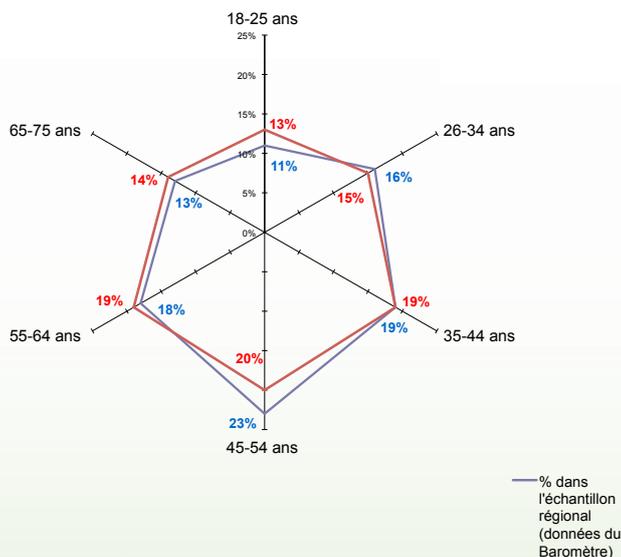
L'échantillon se distingue par une moindre proportion de retraités (22 %, contre 30 % au niveau régional). A l'inverse, les employés et les professions intermédiaires apparaissent surreprésentés.

Concernant la répartition de la population selon les caractéristiques des logements occupés, des différences sont observées entre l'échantillon et les données du recensement de l'Insee. En Bretagne, 65 % des ménages sont propriétaires de leur logement, alors que les personnes interrogées dans l'enquête sont plus fréquemment propriétaires (72 %). Le parc breton des résidences principales se compose de 70 % de maisons individuelles et de 28 % de logements collectifs, alors que dans l'échantillon régional, la répartition est respectivement de 81 % et 19 % (les autres types de logement sont marginaux).

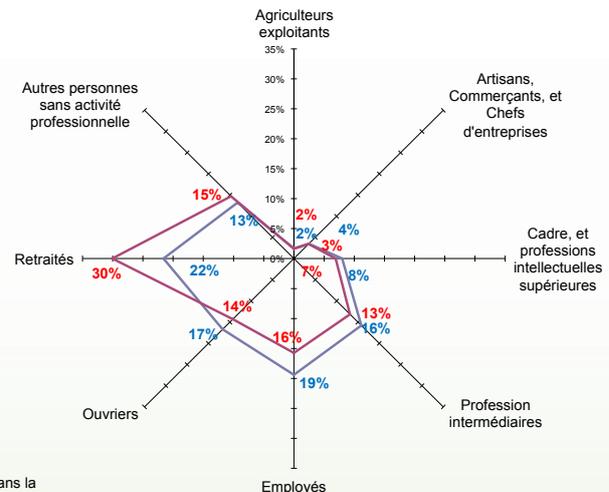
### ■ Lecture des graphiques :

Chacun des graphiques « radar » correspond à une variable (âge et catégorie socioprofessionnelle). Chaque branche du graphique correspond à une proportion (par exemple, proportion de personnes âgées de 18 à 25 ans dans l'échantillon des répondants à l'enquête et dans la population bretonne au recensement de la population de 2010).

### ►► Âge



### ►► Catégories socioprofessionnelles



# PERCEPTIONS, INFORMATIONS ET CRAINTES à l'égard des risques environnementaux

## Comparaison 2007-2014

▶ La sensibilité des Bretons aux questions d'environnement se situe à un niveau comparable entre les deux périodes : 73 % en 2007 versus 70 % en 2014.

▶ Les craintes exprimées ont sensiblement varié entre les deux périodes. En 2007, 39 % craignaient d'être atteints d'un cancer, 29 % d'asthme et d'allergies respiratoires et 28 % d'anxiété, de stress et de troubles du sommeil.

▶ La perception de la santé reste stable : en 2007, 11 % des Bretons jugeaient leur état de santé excellent, 80 % plutôt bon et 9 % plutôt mauvais.

## 7 Bretons sur 10 se déclarent sensibles ou très sensibles aux questions d'environnement

Sur une échelle de sensibilité à l'environnement, allant de 1 à 10, 15 % des Bretons se déclarent très sensibles (note de 9 ou 10), 55 % se disent sensibles (note de 7 ou 8) et 30 % évaluent leur sensibilité à un niveau inférieur à 7. Leur degré moyen de sensibilité est de 7.

Les différences les plus marquées sont observées selon l'âge : 75% des 35-64 ans sont sensibles ou très sensibles aux questions d'environnement alors qu'ils ne sont que 48% entre 18 et 25 ans.

La sensibilité à l'environnement n'apparaît pas liée au genre, au département de résidence ni au type d'aire urbaine (cf. méthodologie page 4).

## Plus d'un tiers des Bretons pensent courir personnellement, au cours de leur vie, un risque plutôt élevé d'être affectés par un cancer, du fait de leur environnement

Viennent ensuite l'anxiété, le stress, les troubles du sommeil d'une part, l'asthme et les allergies respiratoires d'autre part, cités respectivement par 35 % et 32 % des Bretons, devant des maladies professionnelles (26 %) et cardiaques (21 %). Enfin, 15 % des Bretons considèrent courir un risque élevé d'intoxication au monoxyde de carbone au cours de leur vie.

Il est à noter que 13 % des Bretons ne se prononcent pas sur le risque d'être atteint d'un cancer et 10 % sur celui d'être affecté par une maladie professionnelle. Parallèlement, 4 Bretons sur 10 ne pensent pas courir un risque plutôt élevé d'être affecté au cours de leur vie, du fait de leur environnement, par l'une ou l'autre des pathologies listées.

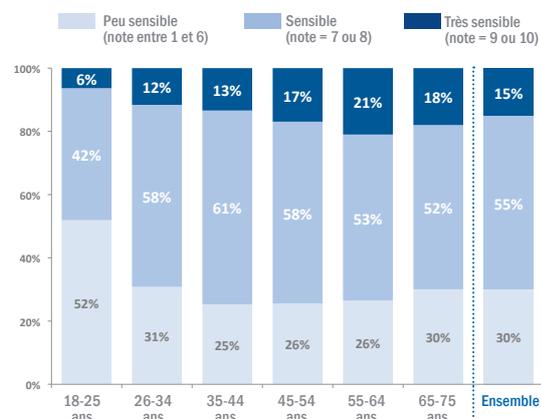
## Parallèlement, plus de 9 Bretons sur 10 ont une perception positive de leur santé globale

81 % la jugent plutôt bonne, 10 % excellente, contre 9 % plutôt mauvaise.

Cette perception se détériore avec l'âge : 14 % des 65-75 ans jugent leur santé plutôt mauvaise.

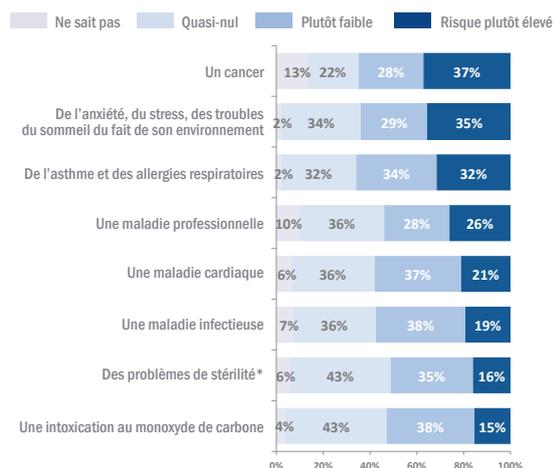
Par ailleurs, elle varie significativement selon les départements : 14 % des habitants des Côtes d'Armor se déclarent plutôt en mauvaise santé, proportion deux fois plus élevée qu'en Ille-et-Vilaine (6 %). Aucune différence significative n'est observée selon le genre ou le type d'aire urbaine.

## ▶ Degré de sensibilité à l'environnement selon l'âge



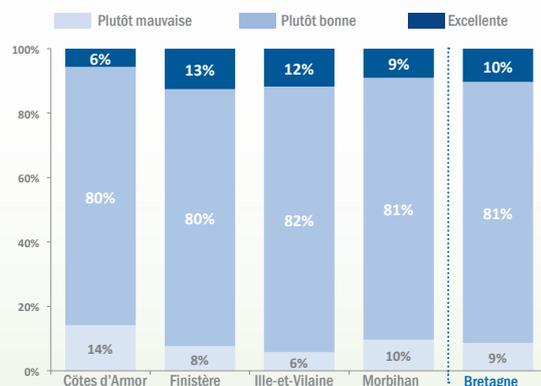
La sensibilité a été mesurée sur une échelle allant de 1 à 10 : 1 signifiant que la personne n'est pas du tout sensible à l'environnement, 10 qu'elle y est très sensible.  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, ORS Bretagne

## ▶ Crainte de courir un risque d'être affecté, au cours de sa vie, par des problèmes de santé liés à son environnement



\*Question posée aux femmes de moins de 50 ans  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, ORS Bretagne

## ▶ Perception de sa santé, selon le département de résidence



Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, ORS Bretagne

# PERCEPTIONS, INFORMATIONS ET CRAINTES à l'égard des risques environnementaux

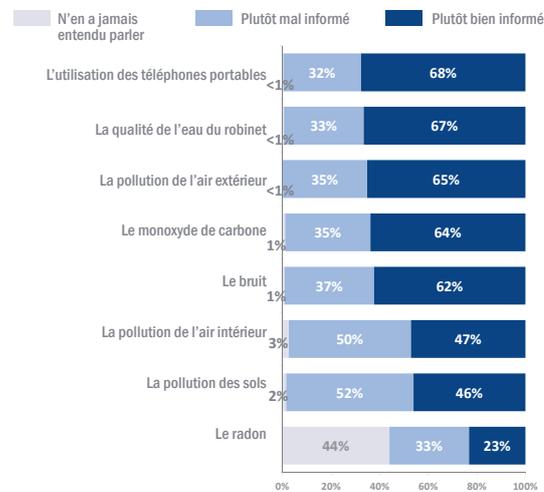
## Le radon est le facteur de l'environnement le moins connu des Bretons

Dans l'ensemble, les Bretons ont le sentiment d'être plutôt bien informés des effets sur la santé liés à l'usage des téléphones portables (68 % d'entre eux), à la qualité de l'eau du robinet (67 %), à la pollution de l'air extérieur (65 %), au monoxyde de carbone (64 %) et au bruit (62 %).

Cette perception diminue sensiblement vis-à-vis de la pollution de l'air intérieur (47 %) et de la pollution des sols (46 %) : respectivement 3 % et 2 % des Bretons n'ont jamais entendu parler de ces sujets.

Le radon est le thème pour lequel le défaut d'information ressenti est le plus important : 44 % des habitants de la région déclarent ne jamais en avoir entendu parler.

## ► Niveau d'information ressenti sur les éventuels effets sur la santé des différents thèmes



Parmi les personnes qui se sont prononcées (hors « Ne sait pas »)  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

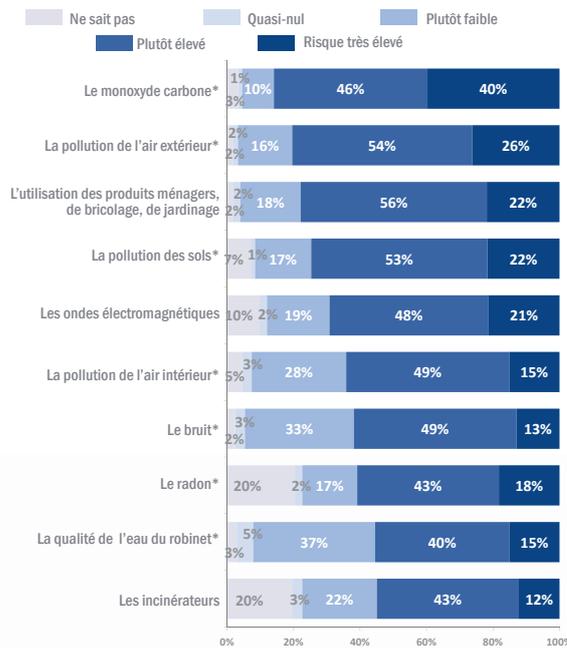
## Tous les facteurs environnementaux évoqués dans l'enquête sont perçus comme « à risque » par une majorité de Bretons

Parmi les dix thèmes proposés dans l'enquête, le monoxyde de carbone est considéré comme le plus à risque pour la santé des Bretons (risque très ou plutôt élevé pour 86 % des personnes interrogées). La pollution de l'air extérieur se situe en seconde position (80 %). Viennent ensuite l'utilisation des produits ménagers, de bricolage, de jardinage, la pollution des sols et les ondes électromagnétiques, jugés « à risque » par 7 à 8 Bretons sur 10 environ. Parallèlement, à peine les deux tiers des Bretons considèrent que la pollution de l'air intérieur, le bruit et le radon présentent un risque pour la santé de la population bretonne.

La qualité de l'eau du robinet et les incinérateurs sont perçus comme les moins à risque : la moitié des Bretons jugent le risque élevé ou très élevé.

Enfin, 20 % des personnes interrogées ne se sont pas prononcées sur les risques liés aux incinérateurs et au radon.

## ► Perception du risque pour la santé des Bretons selon les différents thèmes



\*Parmi les personnes qui se sont prononcées sur le fait d'être bien ou mal informé sur le thème et sur ses éventuels effets sur la santé (hors « N'a jamais entendu parler de ce thème » ou « Ne sait pas » répondre à la question sur le sentiment d'information)  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Comparaison 2007-2014

► En 2014, les Bretons ont le sentiment d'être mieux informés qu'en 2007 sur l'utilisation des téléphones portables (68 % contre 60 %).

A l'inverse, ils le sont moins sur pratiquement toutes les autres questions d'environnement évoquées, comme la qualité de l'eau du robinet (67 %, contre 76 % en 2007), la pollution des sols (46 % contre 54 %), le bruit (62 % contre 68 %), et dans une moindre mesure sur la pollution de l'air extérieur (65 % contre 69 %), la pollution de l'air intérieur (47 % contre 49 %) et le radon (23 % contre 25 %).

Aucune évolution n'est observée concernant le monoxyde de carbone (64 % en 2014 et en 2007).

► En 2014, les risques sanitaires associés à la pollution de l'air intérieur (considérés comme élevés ou très élevés par 64 % des personnes) et à la qualité de l'eau du robinet (55 %) sont jugés plus importants qu'en 2007 (respectivement 48 % et 46 %). A l'inverse, les incinérateurs sont considérés comme moins dangereux (55 % des Bretons en 2014, contre 65 % en 2007).

## Comparaison 2007-2014

▶ Par rapport à 2007, les modes d'actions personnelles ont progressé. C'est le cas en matière de déplacement, 51 % des Bretons agissant dans ce domaine en 2007, 37 % étant prêts à le faire. 43 % des Bretons déclaraient prendre en compte les émissions polluantes lors de l'achat de matériaux de bricolage, de construction ou de décoration (50 % étaient prêts à le faire). L'implication dans la vie de la commune ou dans des associations, et la participation à des réunions d'information concernaient 21 % des Bretons, 45 % étant prêts à s'engager.

## 3 Bretons sur 10 déclarent s'informer sur les risques pour la santé liés à l'environnement

Les recherches s'effectuent principalement sur internet (83 %), et dans une moindre mesure auprès des médias (35 %).

13% des recherches sont effectuées à partir de documentations diverses : lettres d'information des coopératives de produits biologiques, ou des mutuelles, livres, brochures et études nationales d'organismes publics.

Le type d'aire urbaine de résidence et la catégorie socioprofessionnelle apparaissent discriminants : les habitants des grandes villes-centres sont proportionnellement plus nombreux à entreprendre ce type de démarches (34 %, contre 28 % dans les grandes villes-couronnes périurbaines), de même que les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (43 % d'entre eux, contre 20 % des ouvriers).

Les Bretons qui s'informent via internet sont âgés en moyenne de 45 ans, contre 55 ans pour ceux qui le font auprès des associations.

## Près de 8 Bretons sur 10 agissent en matière de consommation et d'achats

Parmi les comportements susceptibles d'améliorer la qualité de leur environnement et de leur santé, les actions en matière de consommation et d'achats sont mises en œuvre par 76 % des Bretons, 17 % étant prêts à le faire.

A un degré moindre, 62 % des Bretons agissent au niveau des déplacements et 22 % sont prêts à le faire. Plus de la moitié des Bretons (54 %) déclarent être engagés dans une association ou de manière citoyenne, et 25 % sont prêts à s'impliquer.

## Pour près de 3 Bretons sur 4 « chacun d'entre nous » est le mieux placé pour agir

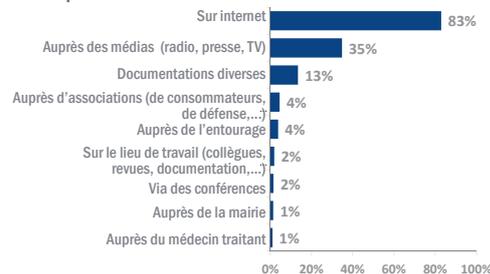
Les proportions diffèrent significativement selon le sexe, l'âge et le type d'aire urbaine de résidence. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à mettre en avant la responsabilité individuelle (76 % versus 67 %), alors que les hommes citent plus fréquemment les pouvoirs publics (21 % versus 15 % des femmes). De même, 72 % des 18-34 ans (pour 64 % des 55-75 ans) privilégient les actions individuelles. Ils sont également plus nombreux à estimer que les entreprises sont les mieux placées pour agir. A l'inverse, les pouvoirs publics, les agriculteurs et les associations de défense de l'environnement sont plus souvent mentionnés par les personnes âgées de 55-75 ans.

La responsabilité individuelle est largement mise en avant par les habitants des grandes villes-couronnes périurbaines (75%) devant celle des pouvoirs publics (15%), pour respectivement 69% et 21% dans les grandes villes-centres.

## Seules les actions des pouvoirs publics en matière de qualité de l'eau du robinet satisfont une majorité de Bretons

Si les actions menées concernant la pollution des sols et de l'air extérieur n'apparaissent pas satisfaisantes pour plus de la moitié des Bretons, à l'inverse 57 % d'entre eux ont un avis positif vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics sur la qualité de l'eau du robinet.

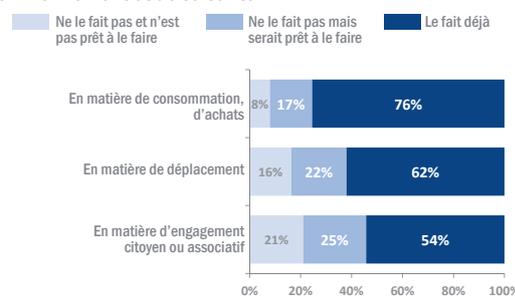
## Modalités de recherche ou de demande d'informations sur les risques liés à l'environnement



Le total est supérieur à 100 % car certaines personnes ont cité plusieurs réponses (4 maximum). La comparaison des réponses à cette question entre les Baromètres 2007 et 2014 n'est pas disponible, la question n'ayant pas été posée en 2007.

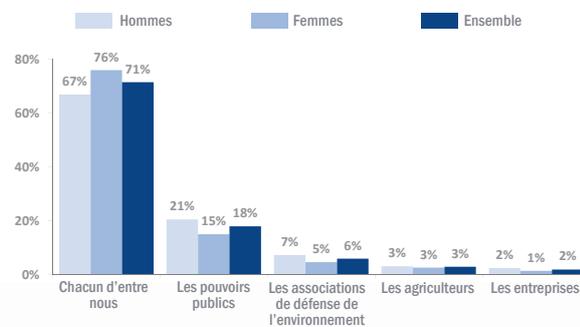
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Actions personnelles pour améliorer la qualité de son environnement et de sa santé



Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

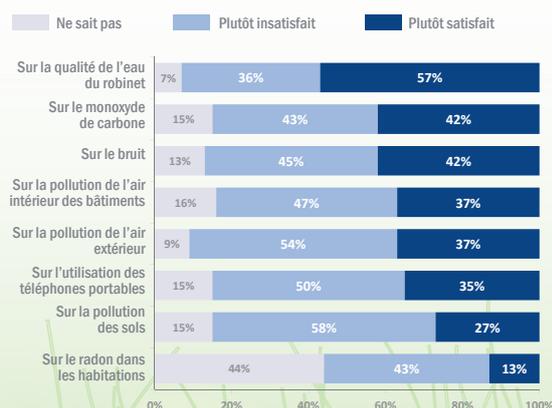
## Acteurs les mieux placés pour agir selon le sexe



La comparaison des réponses à cette question entre les Baromètres 2007 et 2014 n'est pas disponible, la question n'ayant pas été posée en 2007.

Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Satisfaction vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics selon les différents thèmes



La comparaison des réponses à cette question entre les Baromètres 2007 et 2014 n'est pas disponible, la question n'ayant pas été posée en 2007.

Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Le sentiment d'être plutôt mal informé prédomine, surtout chez les jeunes

53 % des Bretons qui ont entendu parler de la pollution des sols s'estiment mal informés.

Des différences significatives sont observées selon l'âge, les générations les plus âgées étant les mieux informées (66 % des 65-75 ans contre seulement 29 % des 18-25 ans). La proportion de personnes indiquant être mal informées est plus élevée en Ille-et-Vilaine (58 %) et dans le Morbihan (55 %) que dans le Finistère (51 %) ou les Côtes d'Armor (47 %). Le sentiment d'être mal informé diffère selon le type d'aire urbaine de résidence (43 % des habitants des petites ou moyennes villes et des communes rurales, contre 60 % des habitants des grandes villes-centres), et il est plus marqué parmi les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (71 %) que parmi les agriculteurs (12 %).

Les différences entre hommes et femmes ne sont pas significatives.

## Une perception du risque variable selon l'âge

Le risque lié à la pollution des sols est perçu comme très élevé par 23 % et plutôt élevé par 57 % des Bretons qui se sont prononcés. Cette perception ne dépend pas des caractéristiques sociodémographiques telles que le sexe, le département ou le type d'aire urbaine. Seul l'âge a une influence sur la perception des risques : les personnes âgées de 45 à 64 ans sont celles qui déclarent le plus souvent que la pollution des sols présente un danger pour la santé.

## 8 Bretons sur 10 n'ont pas connaissance de la qualité des sols sur leur lieu d'habitation

Cette proportion est sensiblement inférieure chez les habitants des petites ou moyennes villes et des communes rurales (74 %), les hommes (77 % versus 82 % chez les femmes), et les personnes plus âgées (69 % des 65-75 ans, contre 91 % des 18-25 ans). Aucune différence n'est observée selon les départements.

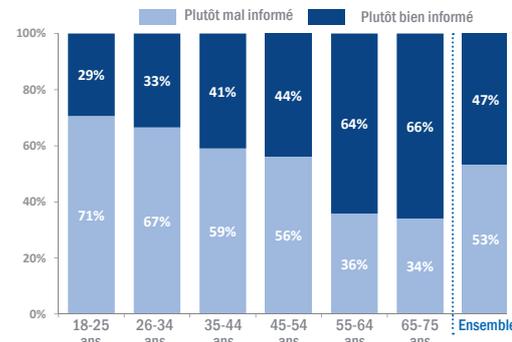
## Une action des pouvoirs publics diversement appréciée

Globalement 58% des Bretons se déclarent insatisfaits de l'action des pouvoirs publics sur la pollution des sols. Les niveaux d'insatisfaction les plus élevés concernent les personnes âgées de 26 à 54 ans (environ les 2/3 d'entre elles). A l'inverse, les personnes âgées de 18-25 ans et 55-64 ans sont en proportion les plus nombreuses à se déclarer satisfaites (environ 1/3 d'entre elles).

Des différences significatives sont également observées selon le département de résidence : la proportion de personnes insatisfaites est plus élevée dans le Finistère (62 %) et les Côtes d'Armor (59 %) que dans le Morbihan (57 %) ou en Ille-et-Vilaine (56 %). Les agriculteurs sont plus nombreux à se déclarer satisfaits de l'action des pouvoirs publics (64 % contre 25 % des cadres et professions intellectuelles supérieures).

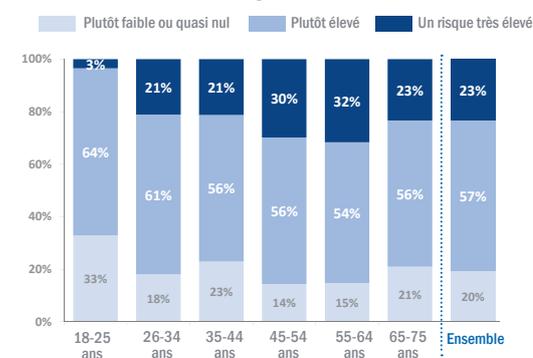
Aucune différence n'est identifiée selon le genre ou le type d'aire urbaine.

## Niveau d'information ressenti sur les éventuels effets sur la santé de la pollution des sols selon l'âge



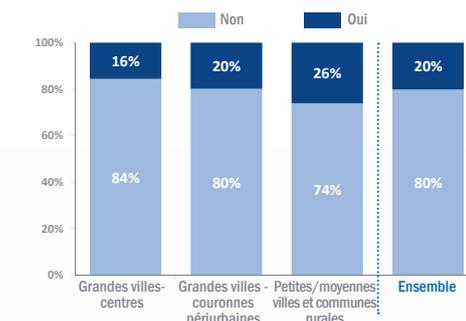
Parmi les personnes qui se sont prononcées et ont entendu parler de ce thème. Les personnes qui n'ont jamais entendu parler de ce thème (2 %) ont été ici exclues de l'analyse.  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Perception des risques liés à la pollution des sols pour la santé des Bretons, selon l'âge



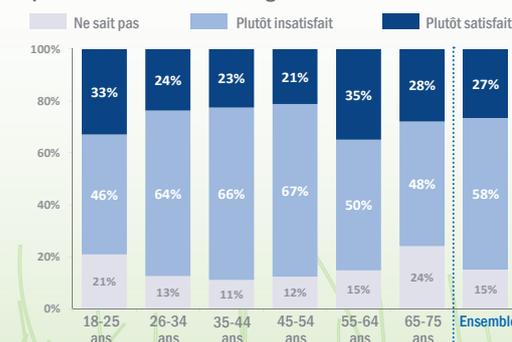
Parmi les personnes qui ont entendu parler de ce thème et se sont prononcées sur la perception du risque (hors « Ne sait pas »).  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Information, par les pouvoirs publics ou les médias, de la qualité des sols sur le lieu d'habitation, selon le type d'aire urbaine de résidence



Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Satisfaction vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics sur la pollution des sols selon l'âge



Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Comparaison 2007-2014

► En 2014, les Bretons se déclarent globalement moins bien informés qu'en 2007 sur les risques liés à la pollution des sols (53 % versus 43 % en 2007).

► La perception des risques sanitaires liés à la pollution des sols a peu évolué entre 2007 et 2014, le risque étant déjà perçu en 2007 comme très élevé par 25 % des Bretons et élevé dans 52 % des cas.

► En 2014, la proportion de Bretons non informés de la qualité des sols a sensiblement diminué : 80 % versus 87 % en 2007.

► En 2014, la proportion de personnes insatisfaites vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics dans ce domaine est en baisse (65 % en 2007 contre 58 % en 2014), de même que celle des satisfaites (32 % en 2007 contre 27 % en 2014). En revanche, la part des personnes qui ne se prononcent pas a triplé (3 % en 2007 contre 15 % en 2014).

## Comparaison 2007-2014

▶▶ En 2014, les Bretons se déclarent dans l'ensemble un peu moins bien informés qu'en 2007 sur les risques liés à la pollution de l'air extérieur (65 % contre 70 % en 2007).

▶▶ La perception des risques sanitaires liés à la pollution de l'air extérieur a peu évolué entre les deux périodes : en 2007 le risque était déjà perçu comme très élevé par 28 % des Bretons et élevé dans 53 % des cas.

▶▶ En 2014 comme en 2007, 17 % des personnes interrogées déclaraient connaître le niveau de pollution de l'air extérieur sur leur lieu d'habitation.

## Plus de 6 Bretons sur 10 plutôt bien informés sur la pollution de l'air extérieur et ses éventuels effets sur la santé

Parmi les personnes qui se sont prononcées et ont entendu parler de ce thème, 65 % se déclarent plutôt bien informés. La pollution de l'air extérieur est le troisième thème de santé-environnement (derrière l'utilisation des téléphones portables et la qualité de l'eau du robinet) au sujet duquel les habitants de la région se déclarent les mieux informés (cf. page 7).

Globalement, le niveau d'information ne diffère pas selon le sexe, ni le type d'aire urbaine ou le département de résidence.

En revanche, ce sentiment est significativement plus marqué chez les 65-75 ans (73 % d'entre eux) et les 18-25 ans (71 %). De même, les agriculteurs considèrent être bien informés (79%, contre 55% des artisans, commerçants et chefs d'entreprise).

## Une forte perception du risque pour la santé

La pollution de l'air extérieur fait partie des deux problèmes environnementaux jugés les plus à risque pour la santé, avec le monoxyde de carbone (cf. page 7) : 27 % des Bretons considèrent que la pollution de l'air extérieur présente un risque très élevé pour la santé et 55 % un risque élevé, alors que 18 % jugent ce risque faible ou quasi nul.

La perception du risque sanitaire associé à la pollution de l'air extérieur ne diffère pas significativement selon les tranches d'âge. De même, il n'est pas observé de différences selon le sexe, le type d'aire urbaine ou le département de résidence.

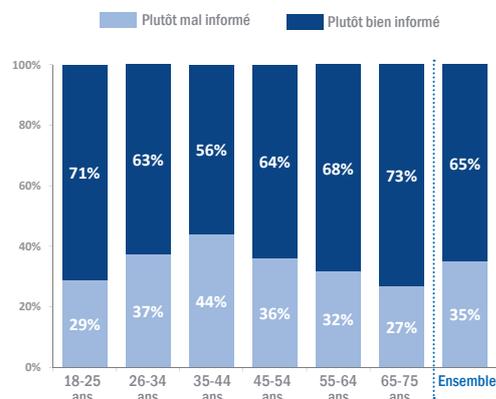
## Plus de 8 Bretons sur 10 n'ont pas connaissance de la qualité de l'air extérieur sur leur lieu d'habitation

Les Bretons se déclarent les mieux informés résident dans les grandes villes-centres (23 % d'entre eux) et ceux âgés de 65-75 ans (26 %).

A l'inverse, les moins bien informés sont ceux qui résident dans une petite ou moyenne ville et une commune rurale (88 %) ou dans une grande ville-couronne périurbaine (86 %), ainsi que ceux âgés de 35-44 ans (90 % d'entre eux).

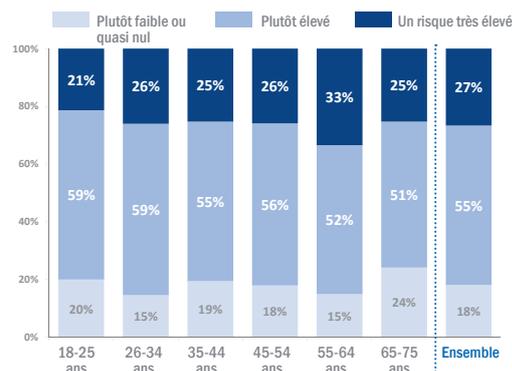
Les différences entre les sexes et les départements de résidence ne sont pas significatives.

## ▶▶ Niveau d'information ressenti sur les éventuels effets sur la santé de la pollution de l'air extérieur selon l'âge



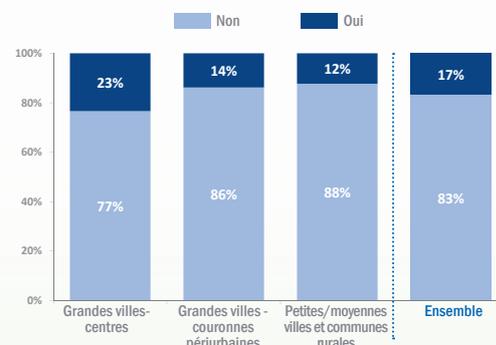
Parmi les personnes qui se sont prononcées et ont entendu parler de ce thème. Les personnes qui n'ont jamais entendu parler de ce thème (1 %) ont été ici exclues de l'analyse.  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ▶▶ Perception des risques liés à la pollution de l'air extérieur pour la santé des Bretons, selon l'âge



Parmi les personnes qui ont entendu parler de ce thème et se sont prononcées sur la perception du risque (hors « Ne sait pas »).  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ▶▶ Information, par les pouvoirs publics ou les médias, de la qualité de l'air extérieur sur le lieu d'habitation, selon le type d'aire urbaine



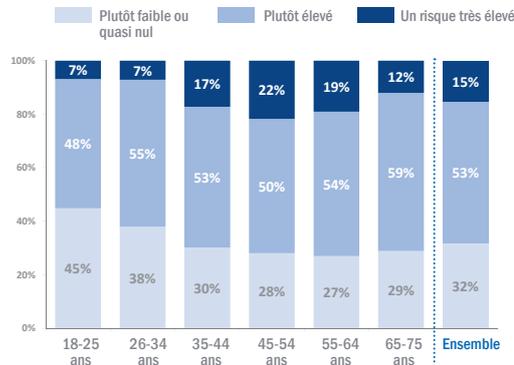
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Les incinérateurs : un risque perçu comme important par plus des deux tiers des Bretons

Parmi les dix thèmes proposés dans l'enquête, les incinérateurs sont considérés comme les « moins à risque » pour la santé des Bretons (cf. page 7). Parmi les personnes qui se sont prononcées, respectivement 15 % et 53 % déclarent que les incinérateurs présentent un risque très élevé ou plutôt élevé pour la santé.

La perception de ce risque sanitaire varie peu selon les caractéristiques sociodémographiques de la population. La seule différence est observée selon l'âge, les 45 ans et plus étant plus nombreux à considérer ce risque plutôt élevé ou très élevé.

## Perception des risques liés aux incinérateurs pour la santé des Bretons, selon l'âge



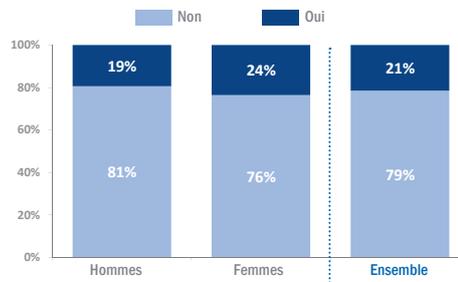
Parmi les personnes qui ont entendu parler de ce thème et se sont prononcées sur la perception du risque (hors « Ne sait pas »).

Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Plus d'une personne sur cinq déclare avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air extérieur sur sa santé ou celle de son entourage proche

Les différences selon le sexe sont peu marquées : 24 % des femmes et 19 % des hommes déclarent avoir déjà ressenti les effets de la pollution atmosphérique. Aucune différence significative n'est constatée selon l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le type d'aire urbaine et le département de résidence.

## Effets ressentis de la pollution de l'air extérieur sur sa santé ou celle de son entourage proche, selon le sexe



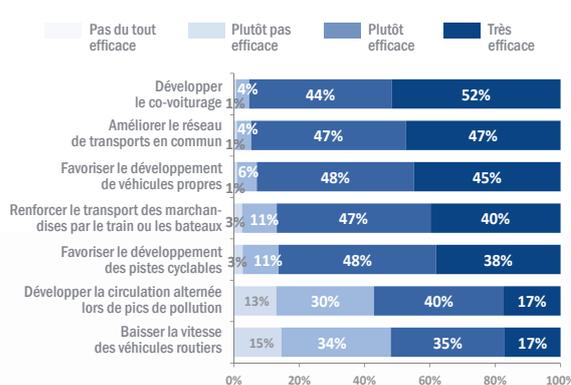
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Le développement du covoiturage : une mesure perçue comme très efficace pour limiter la pollution de l'air extérieur

Pour la grande majorité des Bretons, l'ensemble des sept mesures proposées pour lutter contre la pollution de l'air extérieur sont jugées très efficaces ou efficaces.

La mesure jugée la plus efficace (par 52 % des individus) est le développement du covoiturage. Viennent ensuite l'amélioration du réseau de transports en commun (47 %), le renforcement du transport des marchandises par train ou bateau (46 %) et le développement des pistes cyclables (43 %). Les deux mesures jugées les moins efficaces concernent la baisse de la vitesse des véhicules routiers et la circulation alternée en cas de pic de pollution.

## Efficacité des différentes mesures proposées pour limiter la pollution de l'air extérieur en matière de déplacement



Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Une insatisfaction à l'égard de l'action des pouvoirs publics pour plus de la moitié des Bretons

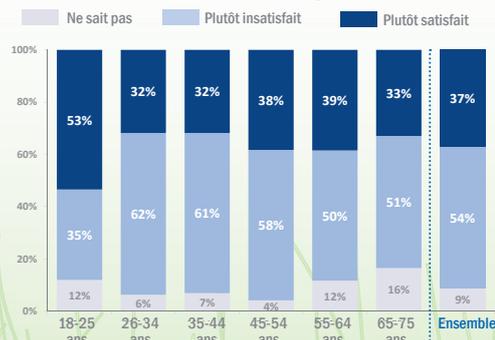
Seuls 37 % des Bretons se déclarent satisfaits de l'action conduite par les pouvoirs publics en matière de lutte contre la pollution atmosphérique.

Les niveaux de satisfaction les plus bas sont observés entre 26 et 44 ans, et les plus élevés chez les 18-25 ans. Si les agriculteurs (75 %) sont très majoritairement satisfaits de l'action conduite par les pouvoirs publics, pour leur part les employés et cadres sont plus critiques (33 % sont plutôt satisfaits).

Par ailleurs, les habitants des grandes villes-couronnes périurbaines sont plus nombreux à porter un jugement défavorable (57 % contre 51 % pour les habitants des grandes villes-centres).

Le degré de satisfaction ne dépend pas des caractéristiques sociodémographiques que sont le sexe ou le département de résidence.

## Satisfaction vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics sur la pollution de l'air extérieur selon l'âge



Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Comparaison 2007-2014

Le risque sanitaire lié aux incinérateurs était considéré comme plus important en 2007 : il était perçu comme plutôt élevé ou très élevé par 71 % des Bretons, contre 68 % en 2014.

En 2007, les Bretons étaient plus nombreux à déclarer avoir déjà ressenti les effets de la pollution atmosphérique : 34 %, contre 21 % en 2014.

En 2007, favoriser le développement des véhicules propres était la première mesure jugée comme très efficace (53 %). Les Bretons citaient ensuite l'amélioration du réseau de transports en commun (47 %), le renforcement du transport des marchandises par train ou bateau (46 %) et le développement des pistes cyclables (43 %). Le développement du covoiturage arrivait en cinquième position (jugé comme très efficace par 41 % des Bretons).

En 2014, la population se montre plus critique qu'en 2007 vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics puisqu'ils sont 37 % à se déclarer satisfaits de leurs actions sur la pollution atmosphérique (contre 43 % en 2007).

## Comparaison 2007-2014

▶▶ En 2014, les habitants de la région sont un peu moins nombreux à juger favorablement leur logement (95 %, contre 96 % en 2007).

▶▶ Le sentiment d'information sur la pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments et ses éventuels effets sur la santé a peu évolué entre les deux périodes : 48 % se déclarent plutôt bien informés en 2014, contre 53 % en 2007.

▶▶ En 2014, les Bretons ont une perception accrue des risques liés à la pollution de l'air intérieur sur la santé : 67 % jugent le risque élevé voire très élevé, contre 50 % en 2007.

## La grande majorité des habitants de la région sont satisfaits de leur logement et de leur lieu de vie

Les motifs de satisfaction les plus fréquemment cités vis-à-vis du logement concernent sa taille et sa superficie, le lieu de vie ou quartier, les odeurs à l'intérieur et la température en été. A l'inverse, le bruit et la température en hiver sont les deux premiers objets d'insatisfaction.

La proportion de Bretons se déclarant satisfaits de leur logement progresse avec l'âge (de 90 % des 18-34 ans à 97 % des 55-75 ans). Par ailleurs, les habitants résidant dans leur commune depuis au moins 11 ans sont plus nombreux à porter un jugement favorable sur leur logement (96 %, contre 92 % pour les résidents depuis moins de trois ans, 88 % entre 3 et 5 ans et 90 % entre 6 et 10 ans).

## Plus de la moitié des Bretons se déclarent plutôt mal informés, notamment les plus jeunes

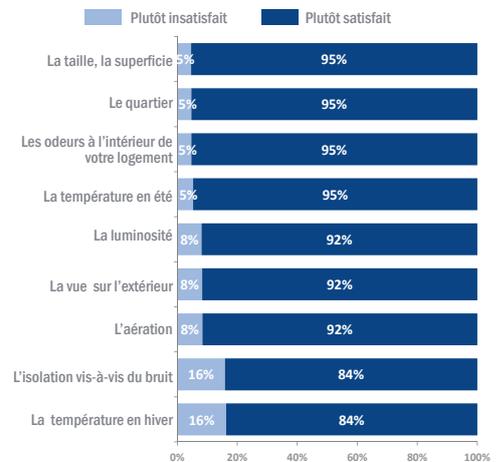
L'âge est le facteur qui influe le plus sur le sentiment d'information, la proportion de personnes se déclarant plutôt bien informées sur ce thème augmente avec l'âge.

Les femmes sont significativement plus nombreuses à exprimer ce sentiment (52 % contre 44 % des hommes) de même que les retraités et les agriculteurs (63%), en comparaison des ouvriers (37%).

## Un risque perçu comme élevé ou très élevé pour les deux tiers des Bretons

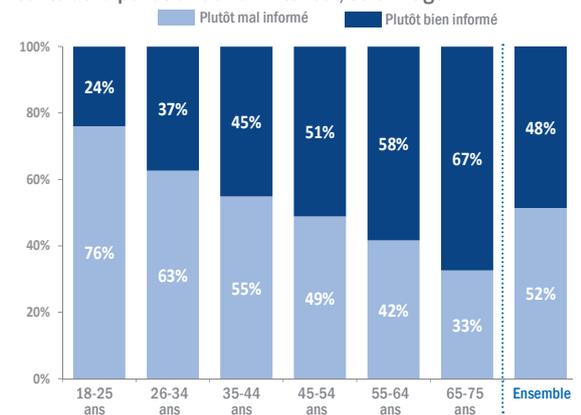
La moitié des Bretons (51 %) pensent que la pollution de l'air intérieur présente un risque plutôt élevé et 16 % un risque très élevé pour la santé. L'âge apparaît discriminant : la perception du risque augmente avec l'âge jusqu'à 45-54 ans, puis diminue sensiblement pour les tranches d'âge les plus élevées. En revanche, la perception du risque varie peu selon le sexe, le type d'aire urbaine ou le département de résidence.

## ▶▶ Motifs de satisfaction et d'insatisfaction du logement



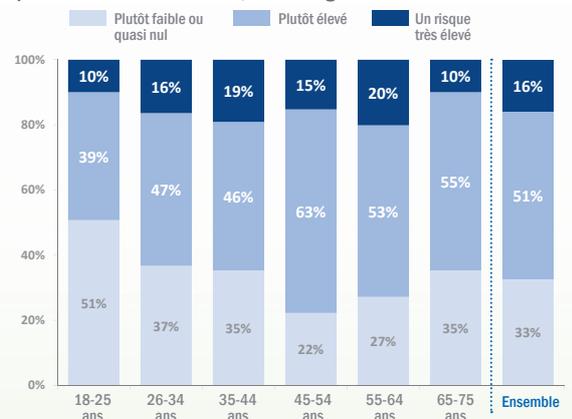
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ▶▶ Niveau d'information ressenti sur les éventuels effets sur la santé de la pollution de l'air intérieur, selon l'âge



Parmi les personnes qui se sont prononcées et ont entendu parler de ce thème  
Les personnes qui n'ont jamais entendu parler de ce thème (3 %) ont été ici exclues de l'analyse.  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ▶▶ Perception des risques liés à la pollution de l'air intérieur pour la santé des Bretons, selon l'âge

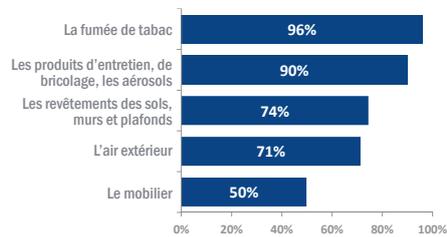


Parmi les personnes qui ont entendu parler de ce thème et se sont prononcées sur la perception du risque (hors « Ne sait pas »)  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Fumée de tabac et produits d'entretien, de bricolage et aérosols : deux principales sources identifiées

Pour 96 % des Bretons, la fumée de tabac contribue à la pollution de l'air dans un logement. Viennent ensuite les produits d'entretien, les produits de bricolage et les aérosols (90 %). Les revêtements des murs, des sols et des plafonds, ainsi que les polluants de l'air extérieur sont cités par environ les trois quarts des Bretons. Les émissions liées au mobilier ne sont identifiées que par la moitié des personnes interrogées.

### ▶▶ Eléments perçus comme contribuant à la pollution de l'air à l'intérieur des logements

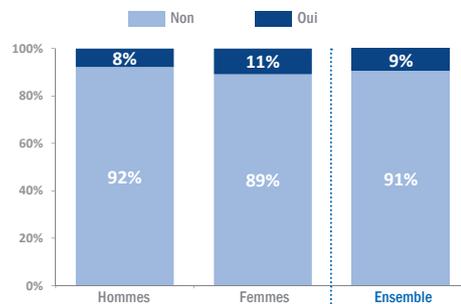


Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## La pollution de l'air intérieur est ressentie par près d'une personne sur 10

9 % des Bretons déclarent avoir déjà senti les effets de la pollution de l'air intérieur sur leur propre santé ou celle de leur entourage. Cette proportion est significativement plus importante chez les femmes que chez les hommes (11 % contre 8 %). Des variations significatives sont également observées selon le département de résidence : les habitants des Côtes d'Armor (13 %) et du Morbihan (11 %) sont plus nombreux à avoir déjà senti ces effets que ceux du Finistère (8 %) ou de l'Ille-et-Vilaine (7 %). En revanche, aucune différence n'a été mise en évidence selon l'âge ou le type d'aire urbaine de résidence.

### ▶▶ Effets ressentis de la pollution de l'air intérieur sur sa propre santé ou celle de son entourage, selon le sexe

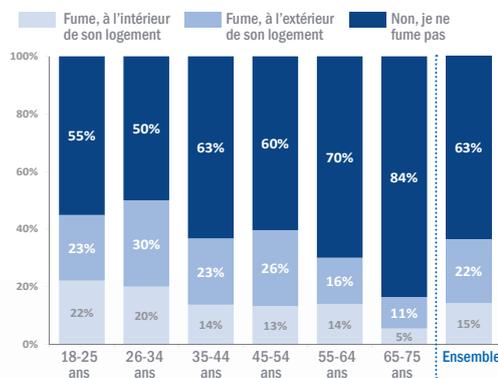


Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Un Breton sur 7 est fumeur dans son logement

Parmi les Bretons de 18 à 75 ans, 15 % déclarent fumer à l'intérieur de leur logement. Globalement, le tabagisme au domicile diminue de façon continue avec l'âge (22 % des 18-25 ans contre 5 % des 65-75 ans). Les différences entre hommes et femmes ne sont pas significatives.

### ▶▶ Tabagisme au domicile, selon l'âge



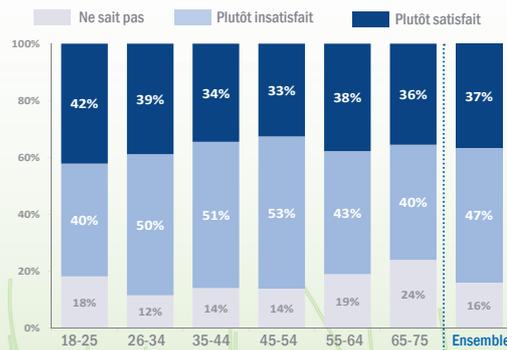
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Seuls un tiers des Bretons sont satisfaits de l'action des pouvoirs publics concernant la pollution de l'air intérieur

Près de la moitié des Bretons ont un avis plutôt défavorable. Les femmes sont plus critiques que les hommes (60 % contre 53 %).

Les personnes âgées de 26 à 54 ans sont en proportion les plus nombreuses à se déclarer insatisfaites (environ la moitié d'entre elles), de même que les cadres (64 % sont insatisfaits, contre 32 % des agriculteurs). Le niveau de satisfaction ne dépend pas des caractéristiques sociodémographiques telles que le type d'aire urbaine ou le département de résidence.

### ▶▶ Satisfaction vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics sur la pollution de l'air intérieur selon l'âge



Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Comparaison 2007-2014

▶▶ En 2014, les habitants de la région identifient davantage les revêtements des murs, sols et plafonds et le mobilier comme source de pollution (respectivement 74 % et 50 %, contre 59 % et 36 % d'entre eux en 2007).

▶▶ Les effets de la pollution de l'air intérieur sur la santé sont moins fréquemment ressentis par les Bretons en 2014 (9 % versus 16 % en 2007).

▶▶ Le tabagisme au domicile apparaît en baisse en 2014, la proportion de fumeurs au domicile ayant légèrement diminué, passant de 19 % en 2007 à 15 % en 2014.

▶▶ En 2014, la population se montre dans l'ensemble moins critique vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics dans ce domaine : la proportion de personnes insatisfaites est en baisse (56 % en 2007 contre 47 % en 2014) et celle des satisfaites est stable (39 % en 2007 contre 37 % en 2014). En revanche, la part des personnes qui ne se prononcent pas a triplé (5 % en 2007 contre 16 % en 2014).

## Comparaison 2007-2014

▶▶ Le sentiment d'information sur le monoxyde de carbone et ses éventuels effets sur la santé a peu évolué entre 2007 et 2014 : 65 % se déclarent plutôt bien informés en 2014, contre 66 % en 2007.

▶▶ La perception des risques sanitaires liés au monoxyde de carbone a peu évolué entre 2007 et 2014, le risque étant déjà perçu comme très élevé par 46 % des Bretons lors du Baromètre 2007 et élevé dans 42 % des cas.

▶▶ En 2014, les habitants de la région sont plus nombreux à penser posséder des équipements à risque d'émission de monoxyde de carbone : 31 %, contre 20 % en 2007.

## Les deux tiers des Bretons se sentent plutôt bien informés sur le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone figure en quatrième position parmi les thématiques abordées pour lesquelles les Bretons se sentent les mieux informés (cf. page 7). De même que pour la plupart des thèmes, les personnes les plus âgées se considèrent mieux informées (76 % chez les 65-75 ans, contre 54 % chez les 18-25 ans). Le niveau d'information ressenti varie significativement selon la catégorie socioprofessionnelle : les cadres (73 %) et les retraités (72 %) s'estiment bien informés contre 59 % des artisans, commerçants, chefs d'entreprise, des employés et des personnes sans activité professionnelle. Cette perception ne varie pas selon le sexe, le type d'aire urbaine et le département de résidence.

## Près de 9 Bretons sur 10 pensent que le monoxyde de carbone présente un risque élevé pour la santé des Bretons

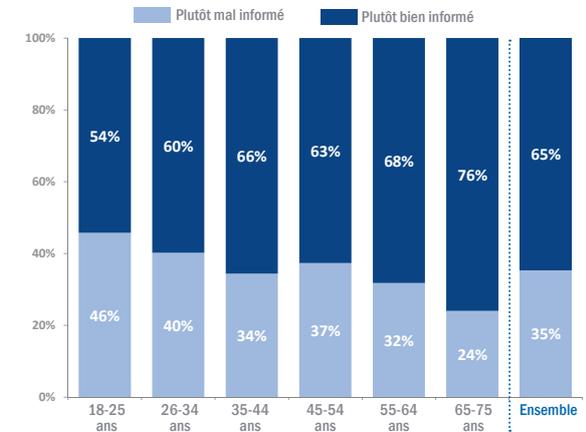
Parmi les personnes ayant déjà entendu parler du monoxyde de carbone et qui se sont prononcées, près de 9 sur 10 (89 %) pensent que ce gaz présente un risque élevé pour la santé des Bretons (41 % un risque très élevé et 48 % un risque plutôt élevé). Sur l'ensemble des dix thématiques environnementales citées dans le Baromètre, le monoxyde de carbone figure en première position en termes de risque perçu par les habitants de la région (cf. page 7). Pour autant, seuls 15 % des Bretons craignent d'être affectés par une intoxication au monoxyde de carbone au cours de leur vie (cf. page 6). La perception du risque est indépendante de l'âge des personnes interrogées. En revanche, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à considérer que le monoxyde de carbone présente un risque (élevé ou très élevé) pour la santé (92 % des femmes contre 86 % des hommes).

## Près de 7 Bretons sur 10 ne pensent pas posséder d'appareils à risque d'émission de monoxyde de carbone dans leur logement

Si les Bretons considèrent dans leur grande majorité que le monoxyde de carbone présente un risque pour la santé, ils sont moins d'un tiers à penser posséder des équipements présentant un risque d'émission, sans différence selon le genre ou la catégorie socioprofessionnelle. En revanche, une différence significative est observée selon l'âge : 77 % des 18-25 ans pensent ne pas avoir de tels équipements dans leur logement, contre 63 % des 35-44 ans.

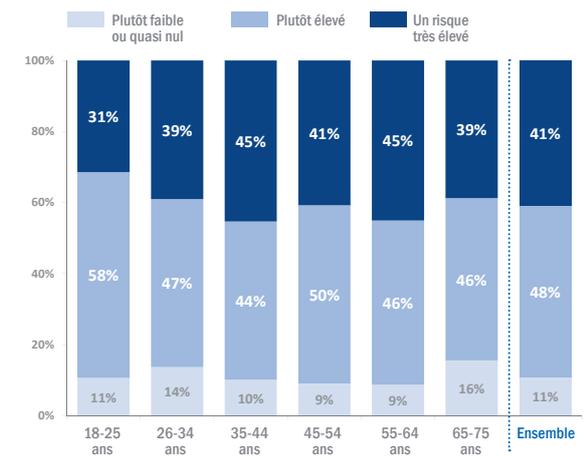
Par ailleurs, les personnes qui sont propriétaires de leur logement sont significativement plus nombreuses que les locataires ou sous-locataires, à penser posséder de tels équipements (34 % contre 22 %). De même, les personnes qui vivent dans un logement individuel le déclarent plus fréquemment (33 %, contre 22 % en habitat collectif).

## ▶▶ Niveau d'information ressenti sur les éventuels effets sur la santé du monoxyde de carbone selon l'âge



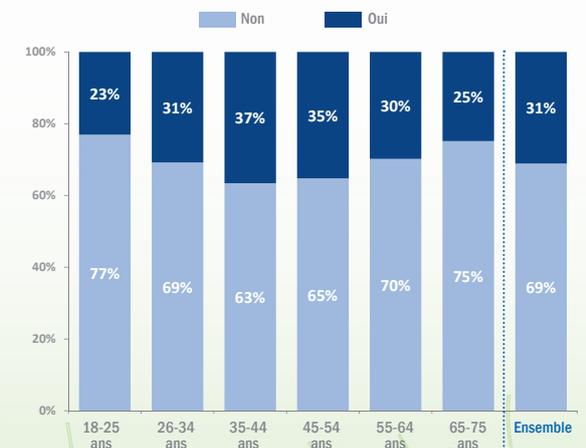
Parmi les personnes qui se sont prononcées et ont entendu parler de ce thème. Les personnes qui n'ont jamais entendu parler de ce thème (1 %) ont été ici exclues de l'analyse. Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ▶▶ Perception du risque lié au monoxyde de carbone pour la santé des Bretons, selon l'âge



Parmi les personnes qui ont entendu parler de ce thème et se sont prononcées sur la perception du risque (hors « Ne sait pas »). Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ▶▶ Connaissance de l'existence d'équipements pouvant émettre du monoxyde de carbone dans le logement, selon l'âge

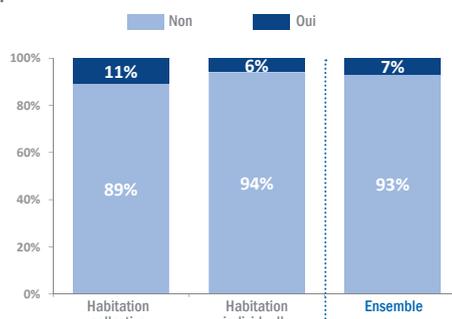


Parmi les personnes qui ont entendu parler de ce thème et se sont prononcées sur la perception du risque (hors « Ne sait pas »). Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## L'obturation des bouches d'aération est une pratique qui semble relativement rare

Seuls 7 % des Bretons affirment avoir obturé les orifices d'aération dans leur logement au cours des douze derniers mois. Cette pratique est plus fréquente en habitat collectif (11 %) qu'en habitat individuel (6 %), ainsi que chez les jeunes : 13% des 18-25 ans et 9 % des 26-34 ans, contre seulement 4 % des 45-54 ans. Cette pratique ne paraît pas liée au type d'aire urbaine de résidence, ni au sexe.

### Obturation des orifices d'aération du logement, selon le type d'habitat



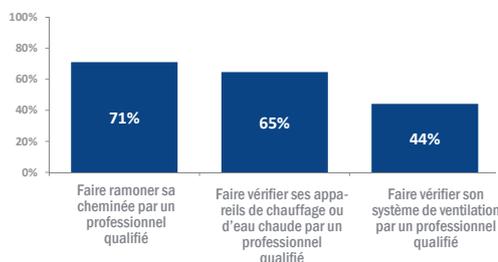
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Des pratiques d'entretien et de vérification inégalement mises en œuvre selon le type d'équipement

Le ramonage d'une cheminée et la vérification des appareils de chauffage ou d'eau chaude par un professionnel qualifié sont pratiqués par environ les deux-tiers des personnes concernées : respectivement 71 % et 65 % déclarent avoir eu recours à ces services au cours des 12 derniers mois.

A peine la moitié des personnes possédant un système de ventilation indiquent l'avoir fait vérifier par un professionnel qualifié au cours des 12 derniers mois.

### Comportements préventifs associés au risque d'intoxication au monoxyde de carbone

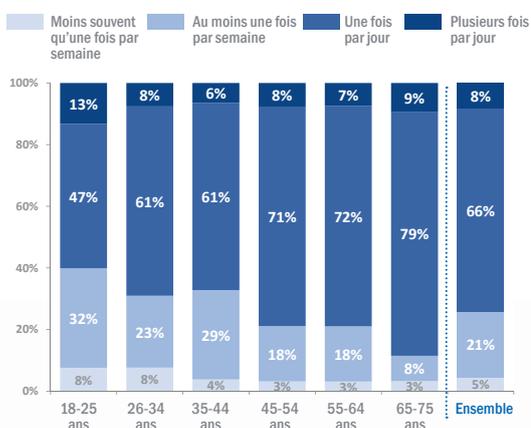


Parmi les personnes possédant ce type d'équipement  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Près des trois quarts des Bretons déclarent aérer leur logement au moins une fois par jour en hiver

L'aération quotidienne pendant les périodes hivernales est plus souvent le fait des femmes (78% contre 71% des hommes) et des plus âgés (88% des 65-75 ans, contre 60% des 18-25 ans). Cette pratique est également plus répandue chez les habitants des grandes villes-centres (78 %) que ceux des grandes villes-couronnes périurbaines (73 %) ou des petites ou moyennes villes et communes rurales (72 %).

### Pratiques d'aération du logement en hiver selon l'âge



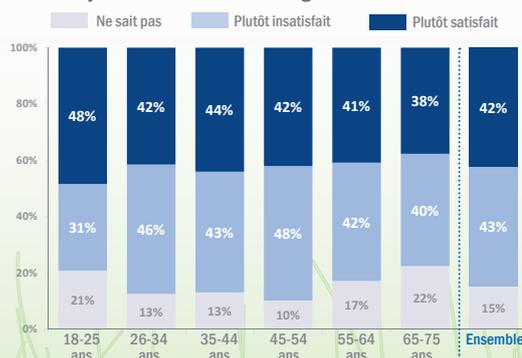
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Un avis non tranché sur l'action des pouvoirs publics vis-à-vis du risque lié au monoxyde de carbone

La part des Bretons satisfaits ou insatisfaits vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics est équivalente avec respectivement 42 % et 43 % des personnes interrogées, les 15% restant ne s'étant pas prononcés. Les jeunes de 18-25 ans sont en proportion les plus nombreux à se déclarer satisfaits (48 % d'entre eux). A l'inverse, les niveaux d'insatisfaction les plus élevés concernent les personnes âgées de 45 à 54 ans (48 % d'entre eux).

Le sexe, le type d'aire urbaine ou le département de résidence apparaissent sans influence.

### Satisfaction vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics sur le monoxyde de carbone selon l'âge



La comparaison des réponses à cette question entre les Baromètres 2007 et 2014 n'est pas disponible, la question n'ayant pas été posée en 2007.  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

### Comparaison 2007-2014

La part des personnes déclarant avoir obturé les orifices d'aération dans leur logement au cours des douze derniers mois est restée stable : 5 % en 2007, contre 7 % en 2014.

La pratique des comportements préventifs associés au risque d'intoxication au monoxyde de carbone a peu évolué entre 2007 et 2014 : 73 % des personnes avaient fait ramoner leur cheminée en 2007 et 40 % avaient fait vérifier leur système de ventilation.

La vérification des appareils de chauffage ou d'eau chaude est moins fréquente en 2014 qu'en 2007 : 75 % des personnes avaient fait appel à un professionnel qualifié au cours des 12 derniers mois contre 65 % en 2014.

En 2007, la proportion de personnes déclarant aérer leur logement au moins une fois par jour en hiver était légèrement plus élevée : 82 %, contre 74 % en 2014.

## Comparaison 2007-2014

► Le sentiment d'information sur le radon et ses éventuels effets sur la santé a peu évolué entre 2007 et 2014 : 23 % se déclarent plutôt bien informés en 2014, contre 24 % en 2007<sup>4</sup>.

## Plus de 4 Bretons sur 10 n'ont jamais entendu parler du radon dans les habitations

Le radon dans les habitations constitue le premier thème sur lequel les Bretons se déclarent les moins bien informés (cf. page 7). Ils sont un tiers (32 %) à se juger plutôt mal informés et près de la moitié (44 %) n'en a jamais entendu parler. L'âge est le facteur qui influe le plus sur cette perception. Globalement moins d'un quart des Bretons se sentent bien informés, les personnes âgées de 65 à 75 ans étant significativement les plus nombreuses (42 %) pour 11 % entre 18 à 34 ans.

Le niveau d'information varie également de manière significative selon le sexe et la catégorie socio-professionnelle. Les hommes se déclarent mieux informés que les femmes sur les risques liés au radon (27 % versus 20 %). De même, les retraités (39 %) et les agriculteurs (37 %) se considèrent les mieux informés, contrairement aux personnes sans activité professionnelle (11 %), aux employés (18 %), aux ouvriers et aux professions intermédiaires (19 %).

## Cette méconnaissance touche plus fréquemment les habitants de l'Ille-et-Vilaine et ceux des grandes villes-centres et les couronnes périurbaines

En Ille-et-Vilaine, plus de la moitié des habitants (55 %) n'ont jamais entendu parler du radon et seuls 16 % ont le sentiment d'être bien informés. Dans le Finistère, les avis sont partagés : un tiers des habitants n'a jamais entendu parler de ce thème, un autre tiers se dit bien informé et 35 % mal informé.

Le niveau d'information varie également de manière significative selon le type d'aire urbaine de résidence. Dans les grandes villes-centres et les couronnes périurbaines, environ la moitié des habitants n'a jamais entendu parler du radon, un tiers a le sentiment d'être mal informé et 20 % bien informés. A l'inverse, dans les petites ou moyennes villes et les communes rurales, 36 % des habitants n'ont jamais entendu parler de ce thème, 33 % ont le sentiment d'être mal informés et 31 % bien informés.

## Un risque perçu comme élevé ou très élevé par plus des 3/4 des Bretons

Parmi les personnes ayant déjà entendu parler du radon et qui se sont prononcées, plus des 3/4 pensent qu'il présente un risque pour la santé des Bretons (23 % un risque très élevé et 54 % un risque plutôt élevé).

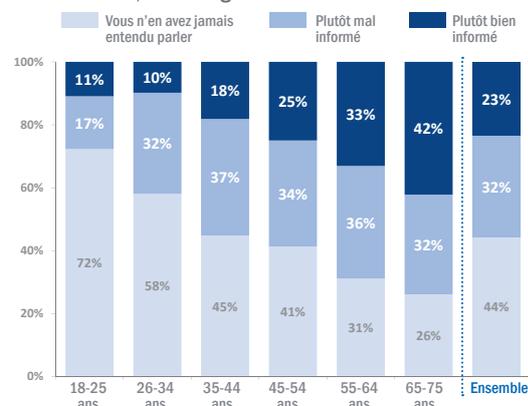
La perception du risque est indépendante de l'âge des personnes interrogées, du département et du type d'aire urbaine de résidence. En revanche, les femmes sont significativement plus nombreuses que les hommes à considérer que le radon présente un risque (élevé ou très élevé) pour la santé (81 % des femmes contre 73 % des hommes).

► En 2007, seuls les Bretons résidant dans un département prioritaire (Côtes d'Armor, Morbihan et Finistère) avaient été interrogés sur leur perception des risques pour la santé. Dans ces trois départements<sup>5</sup>, près des deux tiers des personnes (63 %) jugeaient le risque élevé (16 % très élevé et 47 % plutôt élevé). En 2014, les Bretons ont une perception plus accrue du risque : 77 % le jugent élevé voire très élevé.

<sup>4</sup> En 2007, seuls les Bretons résidant dans un département prioritaire (Côtes d'Armor, Morbihan et Finistère) avaient été interrogés sur la thématique du radon.

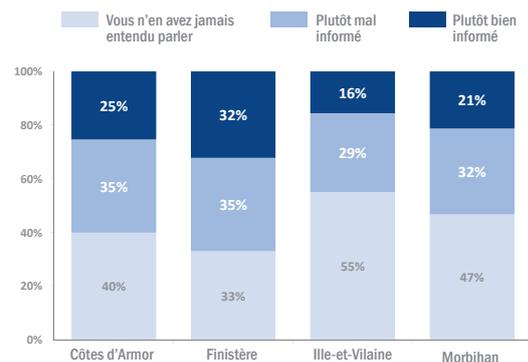
<sup>5</sup> Parmi les personnes qui ont entendu parler du radon et se sont prononcées sur la perception du risque (hors « Ne sait pas »).

## ► Niveau d'information ressenti sur les éventuels effets sur la santé du radon, selon l'âge



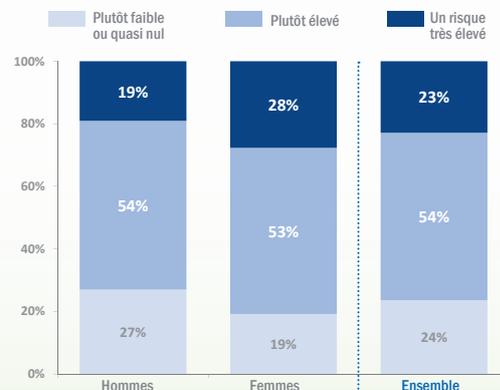
Parmi les personnes qui se sont prononcées. La proportion de personnes qui n'a jamais entendu parler de ce thème étant importante (44%), elle a été ici incluse dans l'analyse. Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ► Niveau d'information ressenti sur les éventuels effets sur la santé du radon, selon le département de résidence



Parmi les personnes qui se sont prononcées. La proportion de personnes qui n'a jamais entendu parler de ce thème étant importante (44%), elle a été ici incluse dans l'analyse. Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ► Perception du risque lié au radon pour la santé des Bretons, selon le sexe



Parmi les personnes qui ont entendu parler de ce thème et se sont prononcées sur la perception du risque (hors « Ne sait pas »). Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

### Plus de 8 Bretons sur 10 ne se sentent pas concernés par un risque de radon dans leur habitation

Si plus des 3/4 des Bretons pensent que le radon présente un risque pour la santé des Bretons, pour autant, seuls 17 % estiment être personnellement concernés par ce risque dans leur habitation.

Des différences significatives sont observées selon l'âge, le département, le type d'aire urbaine, le type d'habitat et le fait d'être propriétaire ou non. La perception du risque augmente progressivement jusqu'à 64 ans, passant de 9 % chez les 18-25 ans à 26 % chez les 55-64 ans.

Elle est significativement plus élevée dans les Côtes d'Armor et le Finistère (21 %). Par ailleurs, les Bretons qui se sentent les plus concernés résident dans les petites ou moyennes villes et les communes rurales (23 %), ou les grandes villes-couronnes périurbaines (17 %), contre 9 % dans les grandes villes-centres.

Les personnes occupant une habitation individuelle sont significativement plus nombreuses à penser courir ce risque (18 % contre 7 % en résidence collective), tout comme les propriétaires (19 % contre 9 % des locataires ou sous-locataires). Les différences entre hommes et femmes ne sont pas significatives.

### Si leur habitation présentait des niveaux élevés de radon, 6 Bretons sur 10 seraient prêts à réaliser des travaux

Par ailleurs, la quasi-totalité des personnes (97 %) seraient prêtes à aérer chacune de leurs pièces.

### Seuls 7 % des Bretons ont déjà fait réaliser une mesure de radon dans leur habitation et 4 % envisagent de la faire

Il n'existe pas de différence significative selon le département de résidence, l'âge, le sexe ou le type de logement.

En revanche, les habitants des petites ou moyennes villes et des communes rurales sont plus nombreux à avoir déjà fait réaliser cette mesure (11 %), de même que les propriétaires (7 % contre 3 % des locataires ou sous-locataires).

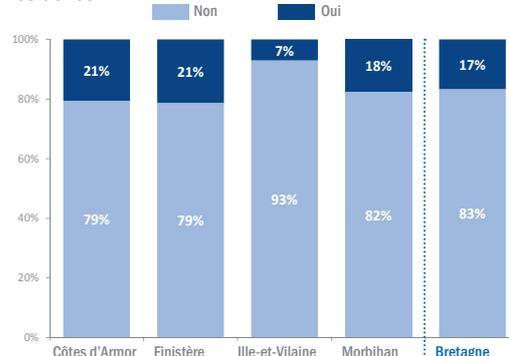
### Seuls 13% des Bretons sont satisfaits de l'action des pouvoirs publics concernant le radon

Près de la moitié des Bretons ont un avis plutôt défavorable. Les personnes âgées de 35-44 ans sont les plus critiques (environ 52 % d'entre elles) et près des deux-tiers des jeunes de 18-25 ans ne se prononcent pas.

Des différences sont observées selon le département de résidence : la proportion de personnes insatisfaites est plus élevée dans le Finistère (51 %) que dans les Côtes d'Armor ou le Morbihan (43 %), et elle est la plus faible en Ile-et-Vilaine (36 %). Par ailleurs, les habitants des petites ou moyennes villes et des communes rurales sont plus nombreux à porter un jugement favorable (18 % contre 10 % pour les habitants des grandes villes-centres et des grandes villes-couronnes périurbaines).

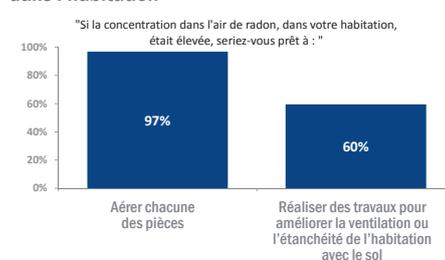
Aucune différence significative n'est observée selon le genre.

### Sentiment d'être concerné personnellement par un risque de radon dans l'habitation, selon le département de résidence



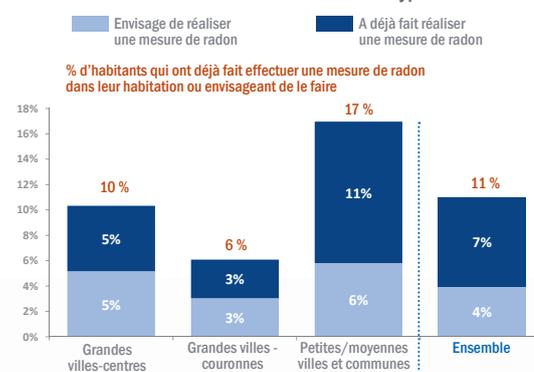
Parmi les personnes qui ont entendu parler de ce thème et se sont prononcées.  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

### Comportements en cas de concentration élevée de radon dans l'habitation



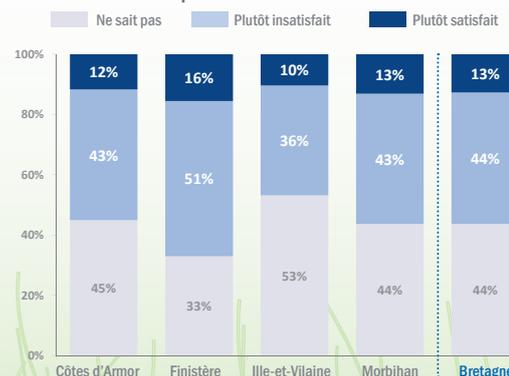
Parmi les personnes qui ont entendu parler de ce thème et se sont prononcées.  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

### Mesures de radon dans l'habitation selon le type d'aire urbaine



Parmi les personnes qui ont entendu parler de ce thème et se sont prononcées.  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

### Satisfaction vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics sur le radon selon le département de résidence



La comparaison des réponses à cette question entre les Baromètres 2007 et 2014 n'est pas disponible, la question n'ayant pas été posée en 2007.  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

### Comparaison 2007-2014

En 2014, les habitants de la région sont moins nombreux à se sentir concernés par un risque de radon dans leur logement : 17 %, contre 27 % en 2007.

En 2007, les habitants des trois départements prioritaires étaient plus enclins à réaliser des travaux en cas de concentration élevée de radon dans leur habitation : 71 % étaient prêts à étanchéifier leur habitation ou l'avaient déjà fait, et 85 % étaient prêts à réaliser des travaux pour améliorer la ventilation ou l'avaient déjà fait (contre 60 % des Bretons prêts à réaliser ces deux types de travaux en 2014).

En revanche, concernant le fait de ventiler son logement pour faire diminuer les niveaux de radon, ce comportement a peu évolué entre les deux périodes : 98 % des personnes aéraient déjà chacune des pièces ou étaient prêtes à le faire en 2007 (97 % en 2014).

En 2014, les habitants de la région sont plus nombreux à avoir déjà fait réaliser une mesure de radon dans leur habitation : 7 %, contre 4 % en 2007. Parallèlement, seuls 4 % envisagent de la faire (contre 12 % en 2007).

# PRODUITS MÉNAGERS, DE BRICOLAGE, DE JARDINAGE - PRODUITS COSMÉTIQUES

## Comparaison 2007-2014

► La perception des risques sanitaires liés aux produits a peu évolué entre les deux périodes : en 2007 le risque était déjà perçu comme très élevé par 20 % des Bretons et élevé dans 56 % des cas.

► En 2007, les Bretons ont été interrogés sur leur pratique de lecture des étiquettes uniquement lors de l'achat de ces mêmes produits. La fréquence de lecture des étiquettes variait selon le type de produit : 91 % pour les produits de bricolage et de jardinage, 85 % pour un produit ménager et 80 % pour un produit cosmétique.

► En 2014, les Bretons se montrent plus critiques vis-à-vis de la compréhension de l'information figurant sur les étiquettes des produits : ils sont 40 % à la juger compréhensible, contre 55 % en 2007. En revanche, ils sont en proportion équivalente à juger l'information suffisante (43 %, contre 44 % en 2007).

► En 2007, 8 Bretons sur 10 déclaraient porter des gants lors de l'utilisation de ces produits et un peu moins de la moitié (46 %) un masque.

## Un risque perçu comme élevé ou très élevé pour près de 8 Bretons sur 10

L'âge est le facteur le plus discriminant : la perception du risque augmente avec l'âge jusqu'à 64 ans, puis diminue entre 65-75 ans. Les femmes sont significativement plus nombreuses que les hommes à considérer que ces produits présentent un risque pour la santé (81 % contre 78 %). En revanche, la perception du risque ne varie pas selon le type d'aire urbaine ou le département de résidence.

## Près de 8 Bretons sur 10 lisent les étiquettes lors de l'achat ou de l'utilisation d'un produit de jardinage

Ils sont 75 % dans ce cas pour un produit de bricolage, 61 % pour un produit ménager et un peu plus de la moitié (55 %) pour un produit cosmétique.

## Parmi les personnes déclarant lire les étiquettes des produits, seuls 40 % trouvent l'information compréhensible, et 43 % la jugent suffisante

Les femmes sont plus critiques que les hommes puisqu'elles sont seulement 37 % à considérer cette information compréhensible (contre 44 % des hommes) et 39 % à l'estimer suffisante (contre 46 % des hommes).

Les plus jeunes sont significativement plus nombreux à juger cette information compréhensible (53 % des 18-25 ans contre 32 % des 65-75 ans). De même, les différences entre catégories socio-professionnelles sont significatives : les deux tiers des agriculteurs (65 %) jugent l'information compréhensible, contre à peine un quart des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (23 %).

## Près de 6 Bretons sur 10 portent des gants lors de l'utilisation de produits de jardinage ou de bricolage

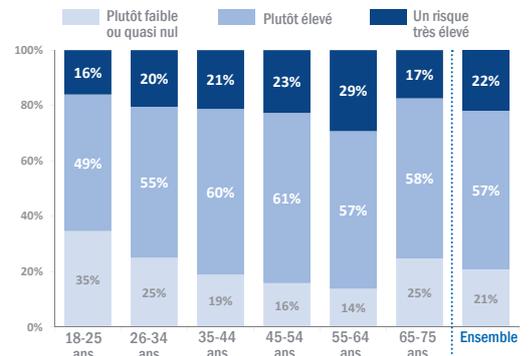
Seul un tiers des personnes concernées indique porter des gants lorsqu'elles utilisent un produit ménager.

Le port d'un masque est plus fréquent lors de l'utilisation d'un produit de bricolage (27 %) que de jardinage (15 %).

<sup>6</sup> Lors de l'achat exclusivement (tandis que lors du Baromètre 2014, la question a été élargie à la lecture des étiquettes lors de l'achat ou de l'utilisation).

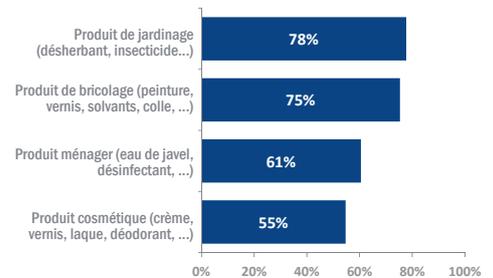
<sup>7</sup> Lors du Baromètre 2007, deux questions avaient été posées de manière globale sans distinguer le type de produits : « Habituellement, portez-vous des gants lorsque vous utilisez des produits ménagers, de bricolage ou de jardinage ? » et « Habituellement, portez-vous un masque lorsque vous utilisez des produits ménagers, de bricolage ou de jardinage ? »

## ► Perception des risques liés à l'utilisation des produits\*, selon l'âge



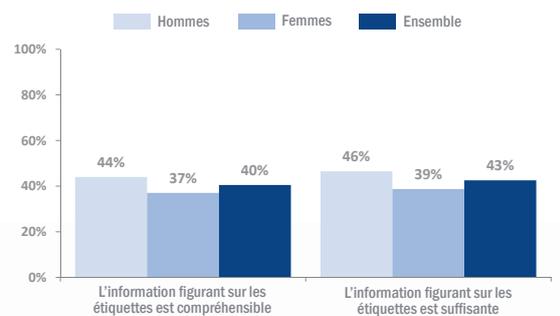
\* Produits ménagers, de bricolage et de jardinage  
Parmi les personnes qui se sont prononcées  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ► Lecture des étiquettes sur la composition et les précautions d'usage lors de l'achat ou l'utilisation des produits



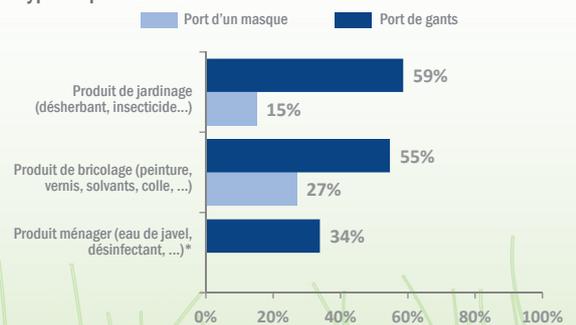
Parmi les personnes qui achètent ou qui utilisent ces types de produits  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ► Satisfaction vis-à-vis de l'information sur les étiquettes des produits, selon le sexe



Parmi les personnes qui ont déclaré lire les étiquettes sur la composition et les précautions d'usage lors de l'achat ou l'utilisation des produits  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ► Utilisation de protections (gants ou masque), selon le type de produit utilisé



\* Port ou non de masque non posé lors de l'utilisation d'un produit ménager  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Un avis non tranché concernant l'information sur la composition des produits alimentaires consommés

48,5 % de Bretons se déclarent suffisamment informés et 49,5 % déclarent le contraire, les 2% restant ne s'étant pas prononcés.

Les femmes se sentent mieux informées que les hommes (52 % contre 47 %), tout particulièrement dans les tranches d'âge 26-34 ans et 65-75 ans.

Globalement, les jeunes de 18-25 ans et les personnes âgées de plus de 55 ans sont significativement plus nombreux à se sentir bien informés.

Ce sentiment est également plus marqué parmi les retraités (58 %), les cadres (54 %), les professions intermédiaires (53 %) et les agriculteurs (52 %), contrairement aux artisans, commerçants et chefs d'entreprise (37 %).

Le type d'aire urbaine et le département de résidence apparaissent sans influence sur les résultats observés.

## La moitié des Bretons consomment des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique régulièrement ou le plus souvent possible

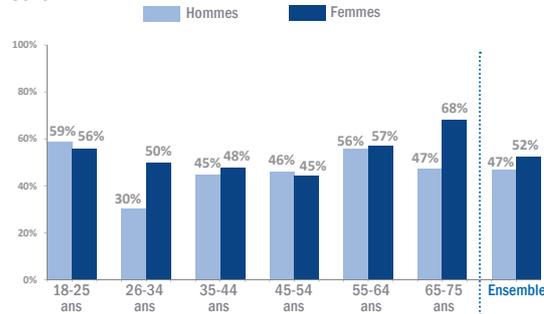
L'autre moitié en consomme rarement ou jamais (environ un tiers en consomme rarement et 2 Bretons sur 10 n'en consomment jamais).

Ce type de consommation semble davantage concerner les 55 ans et plus, un quart d'entre eux en consommant le plus souvent possible.

Les consommateurs de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique sont les plus nombreux parmi les retraités (26 % en consomment le plus souvent possible), les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (25 %) et les cadres (24 %).

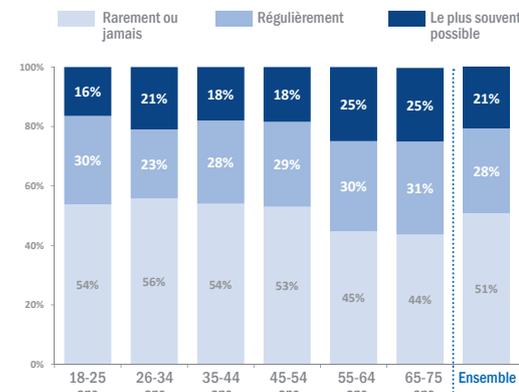
Cependant, ces différences ne sont pas significatives, de même que celles selon le genre, le type d'aire urbaine ou le département de résidence.

## ► Sentiment d'être suffisamment informés sur la composition des produits alimentaires consommés selon l'âge et le sexe



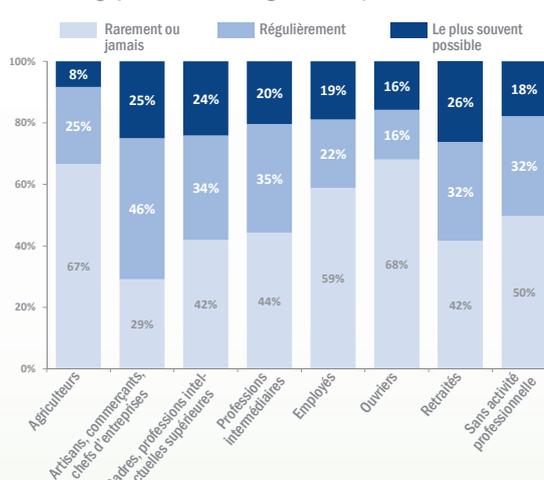
Parmi les personnes qui se sont prononcées.  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ► Consommation de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique, selon l'âge



Parmi les personnes qui se sont prononcées.  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ► Consommation de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique, selon la catégorie socioprofessionnelle



Parmi les personnes qui se sont prononcées.  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Comparaison 2007-2014

► La comparaison des réponses aux questions relatives à l'alimentation n'est pas disponible, la thématique ayant été ajoutée en 2014.

## Comparaison 2007-2014

▶▶ En 2014, les Bretons se déclarent dans l'ensemble moins bien informés qu'en 2007 sur les risques liés à la qualité de l'eau du robinet (67 % contre 76 % en 2007).

▶▶ Le risque sanitaire lié à la qualité de l'eau du robinet est considéré comme plus important en 2014 : il était perçu comme très élevé ou élevé par 46 % des Bretons en 2007, contre 57 % en 2014.

## Plus des deux tiers des Bretons plutôt bien informés sur la qualité de l'eau du robinet et ses éventuels effets sur la santé

La qualité de l'eau du robinet est le deuxième thème de santé-environnement (derrière l'utilisation des téléphones portables) au sujet duquel les habitants de la région se déclarent les mieux informés (cf. page 7). Le niveau d'information ressenti dépend peu des caractéristiques sociodémographiques telles que le sexe, le type d'aire urbaine ou le département de résidence. Seuls l'âge et la catégorie socioprofessionnelle semblent avoir une influence :

Les personnes se déclarent d'autant mieux informées sur la qualité de l'eau et ses effets sanitaires qu'elles sont plus âgées. Les générations 18-44 ans apparaissent les moins bien informées.

Les agriculteurs (87 %) et les retraités (80 %) se considèrent les mieux informés, contrairement aux personnes sans activité professionnelle (58 %), aux ouvriers et aux artisans, commerçants, chefs d'entreprise (59 %).

## Une faible perception du risque pour la santé pour 4 Bretons sur 10

La qualité de l'eau du robinet est le thème environnemental jugé le moins à risque pour la santé, avec les incinérateurs : 15 % des Bretons considèrent que la qualité de l'eau du robinet présente un risque très élevé pour la santé et 42 % un risque élevé, alors que 43 % jugent ce risque faible ou quasi nul.

La perception du risque ne varie pas selon l'âge. De même les différences selon le sexe ou le département de résidence ne sont pas significatives.

En revanche, les habitants des petites ou moyennes villes et des communes rurales sont significativement plus nombreux à considérer que la qualité de l'eau du robinet présente un risque (élevé ou très élevé) pour la santé (61 % contre 56 % pour ceux des grandes villes-couronnes périurbaines et 55 % pour ceux des grandes villes-centres).

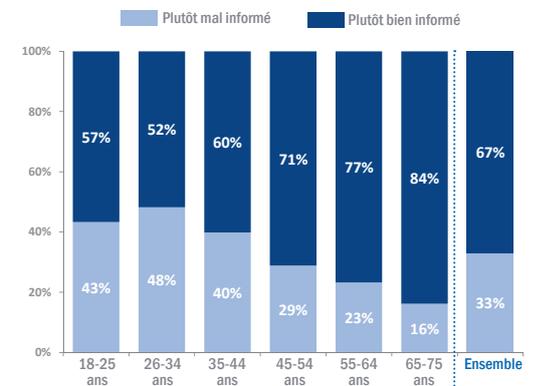
## Les deux tiers des Bretons se déclarent informés de la qualité de l'eau du robinet sur leur lieu d'habitation

Ce constat varie en fonction de l'âge des individus : seuls 36 % des 18-25 ans déclarent être informés, contre 82 % des 65-75 ans.

Les différences selon les catégories socioprofessionnelles sont également significatives : la quasi-totalité des agriculteurs se déclarent informés de la qualité de l'eau du robinet sur leur lieu d'habitation, ainsi que les trois quarts des retraités, des artisans, commerçants, chefs d'entreprise et des cadres. A l'inverse, à peine la moitié (43 %) des personnes sans activité professionnelle connaissent cette information.

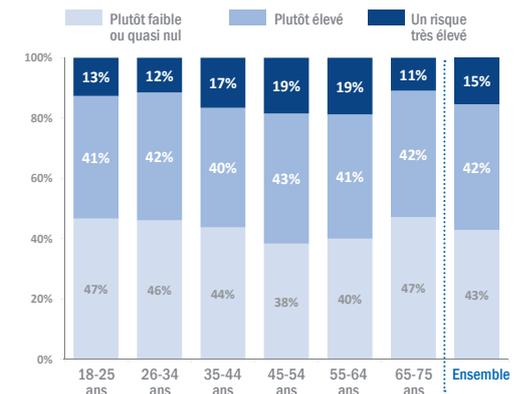
Les différences selon le sexe, le type d'aire urbaine ou le département de résidence ne sont pas significatives.

## ▶▶ Niveau d'information ressenti sur les éventuels effets sur la santé de la qualité de l'eau du robinet selon l'âge



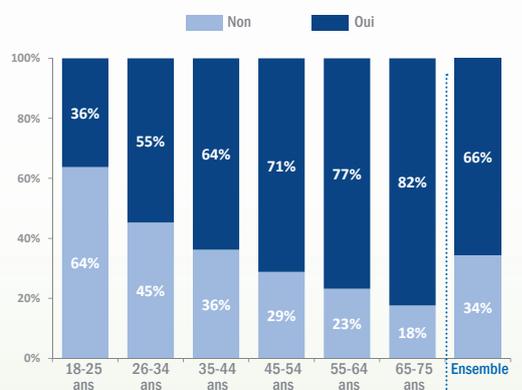
Parmi les personnes qui se sont prononcées et ont entendu parler de ce thème  
Les personnes qui n'ont jamais entendu parler de ce thème (<1 %) ont été ici exclues de l'analyse.  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ▶▶ Perception des risques liés à la qualité de l'eau du robinet pour la santé des Bretons, selon l'âge



Parmi les personnes qui ont entendu parler de ce thème et se sont prononcées sur la perception du risque (hors « Ne sait pas »)  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ▶▶ Information, par les pouvoirs publics ou les médias, de la qualité de l'eau du robinet sur le lieu d'habitation, selon l'âge



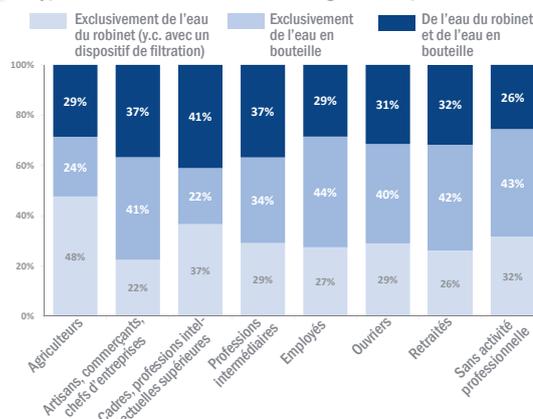
La comparaison des réponses à cette question entre les Baromètres 2007 et 2014 n'est pas disponible, la question n'ayant pas été posée en 2007.  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Plus de 6 Bretons sur 10 consomment l'eau du robinet

29 % des habitants boivent exclusivement de l'eau du robinet à leur domicile et 39 % uniquement de l'eau en bouteille. Les autres personnes (32 %) consomment les deux types d'eau.

Le type d'eau consommée dépend peu des caractéristiques sociodémographiques telles que le sexe, l'âge, le type d'aire urbaine ou le département de résidence. Seule la catégorie socioprofessionnelle semble avoir une influence : les agriculteurs (48 %) et les cadres (37 %) sont plus nombreux à consommer exclusivement l'eau du robinet, contrairement aux artisans, commerçants, chefs d'entreprise (22 %).

## Type d'eau consommée, selon la catégorie socioprofessionnelle



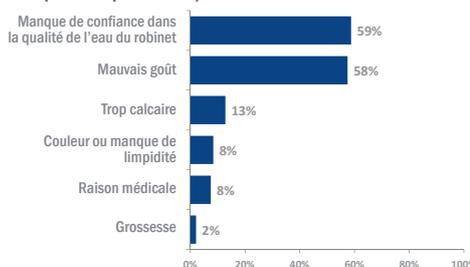
Les habitants de la région qui ont déclaré consommer à leur domicile de l'eau issue d'un puits, d'une source ou d'un forage (1 %) ont été exclus, les très faibles effectifs ne permettant pas d'analyse selon les caractéristiques sociodémographiques.

Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## L'eau du robinet non consommée par manque de confiance dans sa qualité

Chez les non-consommateurs d'eau du robinet, les deux premiers motifs évoqués sont le manque de confiance dans la qualité de l'eau distribuée dans leur commune (59 %) et le mauvais goût (58 %). Le calcaire est cité dans 13 % des cas. Les autres motifs (liés à la couleur de l'eau, son manque de limpidité ou à une maladie ou une grossesse) sont moins fréquemment évoqués.

## Motifs de non consommation de l'eau du robinet (plusieurs réponses possibles)



Parmi les personnes qui se sont prononcées.

Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Une satisfaction vis-à-vis de la qualité de l'eau distribuée dans sa commune qui varie selon les départements

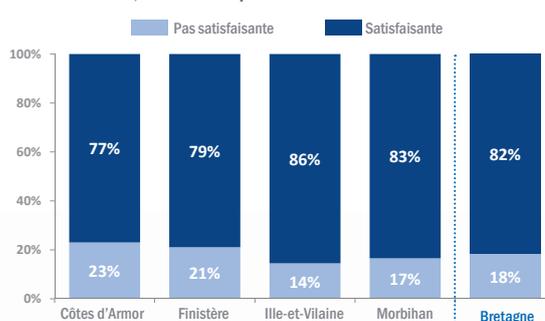
Plus de 8 Bretons sur 10 se déclarent satisfaits de la qualité de l'eau du robinet de leur commune.

Les différences les plus marquées sont observées entre les départements de résidence. Les habitants des Côtes d'Armor et du Finistère, sont les moins satisfaits de la qualité de l'eau du robinet.

La nature de l'eau consommée varie fortement selon l'opinion des personnes quant à la qualité de l'eau de leur commune. Ainsi, 73 % des personnes insatisfaites de la qualité de l'eau de leur commune, boivent exclusivement de l'eau en bouteille, contre 49 % des personnes satisfaites.

Les différences selon le sexe, l'âge et le type d'aire urbaine de résidence ne sont pas significatives.

## Satisfaction vis-à-vis de la qualité de l'eau du robinet de sa commune, selon le département de résidence



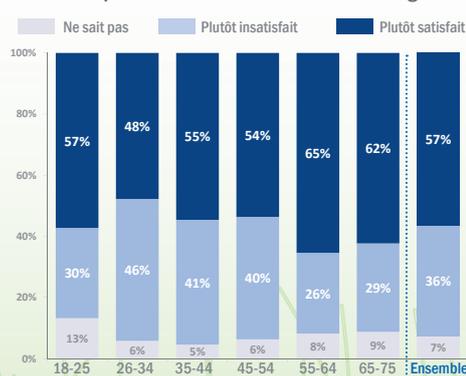
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## 6 Bretons sur 10 satisfaits de l'action des pouvoirs publics sur la qualité de l'eau du robinet

Seuls 36 % se déclarent insatisfaits. Les niveaux de satisfaction les plus bas s'observent chez les 26-34 ans (48 %) et les plus élevés parmi les 55-64 ans (65 %). La proportion de personnes insatisfaites est plus importante dans les Côtes d'Armor (44 %) que dans le Finistère (39 %), l'Ille-et-Vilaine (33 %) ou le Morbihan (30 %).

Le degré de satisfaction ne dépend pas des caractéristiques sociodémographiques que sont le genre et le type d'aire urbaine de résidence.

## Satisfaction exprimée vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics sur la qualité de l'eau du robinet selon l'âge



La comparaison des réponses à cette question entre les Baromètres 2007 et 2014 n'est pas disponible, la question n'ayant pas été posée en 2007.

Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Comparaison 2007-2014

► En 2014, les Bretons sont plus nombreux à consommer exclusivement l'eau du robinet : 29 %, contre 15 % en 2007. Parallèlement, ils sont moins nombreux à consommer uniquement de l'eau en bouteille : 39 %, contre 45 % en 2007.

► En 2014, les Bretons réticents à consommer l'eau du robinet sont moins nombreux à évoquer, parmi les motifs, la qualité de l'eau distribuée (59 % contre 64 % en 2007), le calcaire (13 %, contre 28 % en 2007), la couleur ou le manque de limpidité de l'eau (8 %, contre 26 % en 2007). Le mauvais goût est cité dans les mêmes proportions (58 % en 2014, contre 57 % en 2007).

► En 2014, la population se montre moins critique qu'en 2007 vis-à-vis de la qualité de l'eau du robinet de sa commune puisque 8 Bretons sur 10 la jugent satisfaisante (contre 7 Bretons sur 10 en 2007).

## Comparaison 2007-2014

La comparaison des réponses aux questions relatives aux eaux de baignade n'est pas disponible, la thématique ayant été ajoutée en 2014.

Le risque sanitaire lié à la qualité des eaux de baignade est considéré comme moins important en 2014 : il était identifié par 46 % des Bretons en 2007, contre seulement 36 % en 2014.

En 2014, les Bretons sont un peu plus nombreux à considérer que la qualité des eaux de piscine présente des risques pour la santé : 48 %, contre 43 % en 2007.

## Près de 6 Bretons sur 10 se déclarent informés sur la qualité des eaux de baignade en mer, lacs ou rivières dans la région

L'âge est le facteur le plus discriminant : les personnes apparaissent d'autant mieux informées qu'elles sont plus âgées (75 % des 65-75 ans pour 24 % des 18-25 ans).

Des variations significatives sont également observées selon le département de résidence et la catégorie socioprofessionnelle. Les habitants du Finistère (64 %) sont les mieux informés, avec ceux du Morbihan (61 %), des Côtes d'Armor (60 %), loin devant ceux de l'Ille-et-Vilaine (48 %).

Les retraités (74 %) et les agriculteurs (73%) se déclarent les mieux informés, à l'inverse, la proportion la plus faible est observée parmi les ouvriers et les personnes sans activité professionnelle (45 %). En revanche, aucune différence n'a été mise en évidence selon le genre ou le type d'aire urbaine.

## Un peu plus d'un tiers des Bretons pensent que la qualité des eaux de baignade peut présenter des risques pour la santé

Des variations significatives sont observées selon le département de résidence : ce risque est plus souvent exprimé par les habitants des Côtes d'Armor (42 %) que par ceux du Morbihan (34 %).

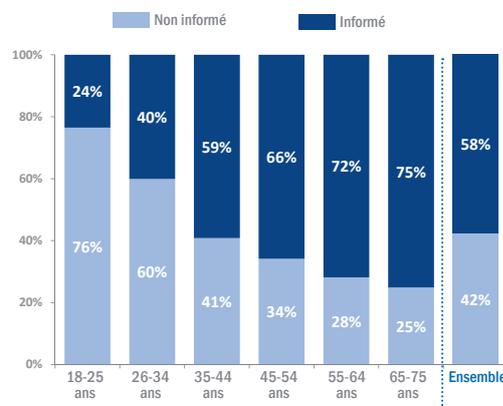
Aucune différence n'a été mise en évidence selon le genre, l'âge ou le type d'aire urbaine de résidence.

## Près de la moitié des Bretons estiment que la qualité de l'eau en piscine publique présente un risque pour la santé

Les femmes sont significativement plus nombreuses que les hommes à exprimer cet avis (52 % contre 43 %). Des variations significatives sont également observées selon l'âge : les personnes âgées de 26-44 ans sont les plus nombreuses à estimer qu'il n'y a pas de risque (46 %) alors qu'entre 55 et 75 ans elles sont environ 36 % de cet avis. 12 % déclarent n'en avoir jamais entendu parler.

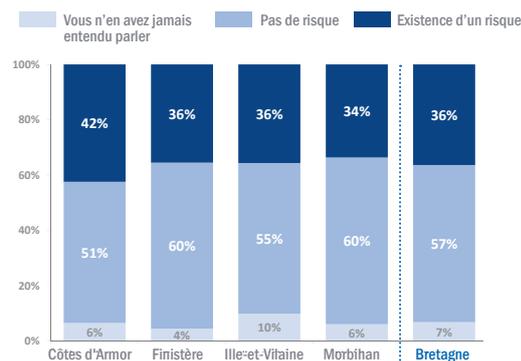
Aucune différence n'a été mise en évidence selon le type d'aire urbaine et le département de résidence.

## Niveau d'information sur la qualité des eaux de baignade (en mer, lacs ou rivières) en Bretagne, selon l'âge



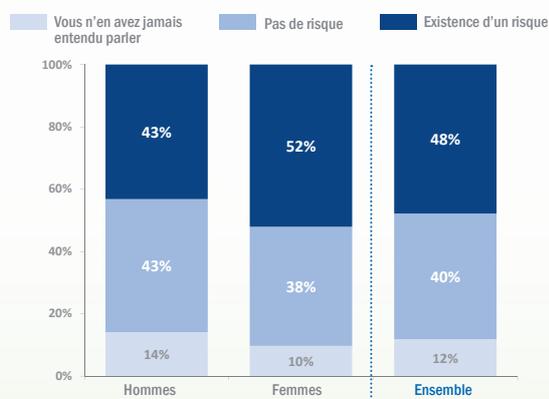
Parmi les personnes qui se sont prononcées. Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Perception des risques liés à la qualité des eaux de baignades (en mer, lacs ou rivières) en Bretagne pour la santé, selon le département de résidence



Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Perception des risques liés à la qualité des eaux de piscines en Bretagne pour la santé, selon le sexe



Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

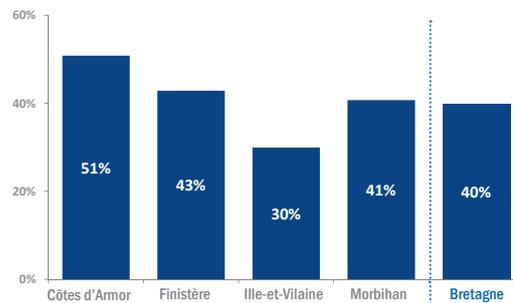
## La pêche à pied est pratiquée par 4 Bretons sur 10

La pratique de cette activité varie selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Elle est davantage pratiquée par les hommes (43 % contre 36 % des femmes), et des personnes âgées de 65-75 ans (48 % contre 23 % des 18-25 ans).

Elle varie également de manière significative selon la catégorie socioprofessionnelle et le département de résidence.

Les retraités (47 %) sont les plus nombreux à pratiquer cette activité, contrairement aux agriculteurs (12 %), de même que les habitants des Côtes d'Armor (51 %) par rapport à ceux de l'Ille-et-Vilaine (30 %).

## Pratique de la pêche à pied en Bretagne, ne serait-ce qu'occasionnellement



Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Comparaison 2007-2014

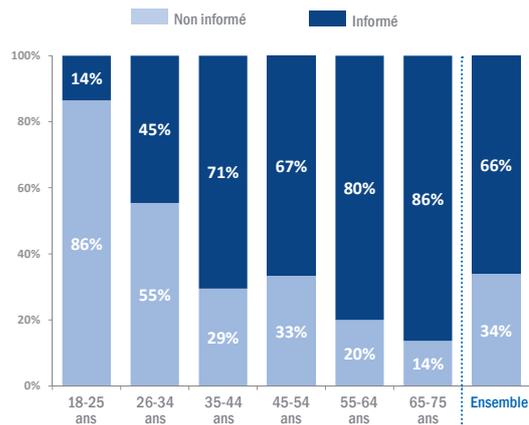
La comparaison des réponses aux questions relatives à la zone de pêche à pied n'est pas disponible, la thématique ayant été ajoutée en 2014.

## Les deux tiers des pêcheurs à pied sont informés de la qualité des produits pêchés

Des différences significatives sont observées selon l'âge, les générations les plus âgées étant les mieux informées (86 % des 65-75 ans, contre seulement 14 % des 18-25 ans). La proportion de personnes indiquant être mal informées est la plus élevée en Ille-et-Vilaine (47 %) et la plus faible dans le Finistère (25 %), elle est d'environ un tiers dans les départements du Morbihan et des Côtes d'Armor. En revanche, aucune différence n'a été mise en évidence selon le genre et le type d'aire urbaine de résidence.

Par ailleurs, la quasi-totalité des pêcheurs à pied (95 %) tiennent compte de ces informations avant de se rendre sur une zone de pêche à pied. Les petits effectifs ne permettent pas une analyse détaillée selon les caractéristiques sociodémographiques.

## Niveau d'information de la qualité des produits pêchés dans les zones de pêche à pied, selon l'âge



Parmi les personnes qui déclarent pratiquer la pêche à pied en Bretagne, ne serait-ce qu'occasionnellement.  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Comparaison 2007-2014

► En 2014, les habitants de la région sont plus nombreux à avoir le sentiment d'être mal informés sur le bruit et ses éventuels effets sur la santé : 37 %, contre 27 % en 2007.

► La perception des risques sanitaires liés au bruit a faiblement varié entre 2007 et 2014, le risque étant perçu, en 2007, comme très élevé par 18 % des Bretons et élevé dans 49 % des cas.

► La proportion de personnes déclarant être « souvent » ou « en permanence » gênées par le bruit au domicile est strictement identique entre les deux périodes. En 2014, plus des trois quarts des personnes déclarent n'être « jamais » gênées (contre 52 % en 2007), alors que celles « rarement » gênées ne sont plus que 15 % (contre 40 % en 2007).

## Près des deux tiers des Bretons s'estiment plutôt bien informés sur le bruit et ses éventuels effets sur la santé

Le bruit se situe parmi les risques sanitaires pour lesquels les Bretons se sentent le plus souvent bien informés. Le genre, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et le type d'aire urbaine de résidence ont une influence significative sur cette perception. Les femmes sont en proportion plus nombreuses à se déclarer bien informées (66 % contre 60 % des hommes). Comme pour la plupart des thèmes, les personnes les plus âgées se déclarent les mieux informées (les trois quarts des 65-75 ans, contre un peu plus de la moitié des 26-34 ans). Ce sentiment est plus marqué chez les retraités (72 %) et les agriculteurs (71 %), que chez les artisans, commerçants, chefs d'entreprise et personnes sans activité professionnelle (53 %). Par ailleurs, les habitants des petites ou moyennes villes et des communes rurales se considèrent mieux informés (67 %, contre seulement 59 % pour ceux des grandes villes-centres). Parallèlement, aucune différence n'a été mise en évidence selon le département de résidence.

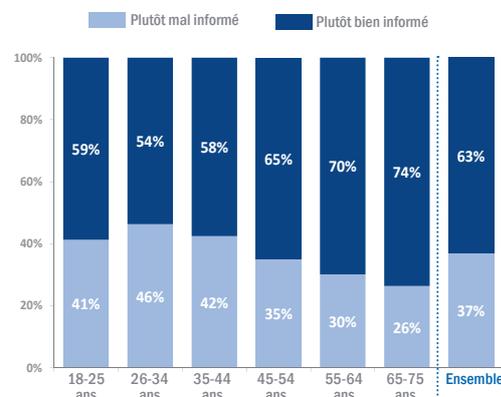
## Un risque perçu par les deux tiers des Bretons, principalement les plus âgés

Le bruit se situe parmi les thématiques jugées les moins à risque. Contrairement au niveau d'information ressenti, la perception du risque ne varie de manière significative que selon l'âge, aucune différence n'ayant été mise en évidence selon le genre, le type d'aire urbaine ou le département de résidence. Les plus jeunes déclarent moins souvent que le bruit présente un risque (élevé ou très élevé) pour la santé : environ la moitié des 18-34 ans, contre les deux tiers des 65-75 ans et les trois quarts des 45-64 ans.

## 8 % des Bretons ont déclaré être souvent ou en permanence gênés par le bruit à leur domicile

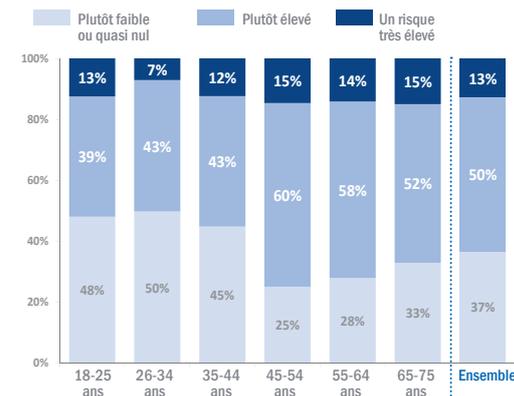
Près d'un Breton sur 10 se déclare gêné par le bruit à son domicile, souvent (6 %) ou en permanence (2 %). A l'inverse, près de 15 % estiment que cette gêne est rare, et plus des trois quarts (77 %) déclarent ne jamais souffrir de nuisances sonores à leur domicile. Ce ressenti varie selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Le type de logement occupé est déterminant : un quart des personnes vivant en habitat collectif sont gênés (en permanence ou souvent) par le bruit à leur domicile (contre 4 % des personnes résidant en habitation individuelle). D'autre part, 15 % des habitants des grandes villes-centres sont gênés, contre 4 % des habitants des petites ou moyennes villes, des communes rurales et des grandes villes-couronnes périurbaines. Parallèlement, l'âge influe également de manière significative : les jeunes sont en proportion plus nombreux à être gênés par le bruit à leur domicile (13 % contre 5 % des plus de 55 ans). En revanche, aucune différence n'a été mise en évidence selon le genre et le département de résidence.

## ► Niveau d'information ressenti sur les éventuels effets sur la santé du bruit selon l'âge



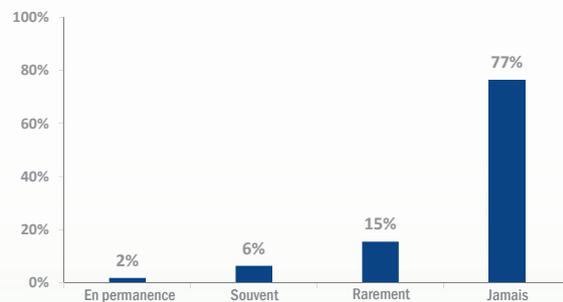
Parmi les personnes qui se sont prononcées et ont entendu parler de ce thème. Les personnes qui n'ont jamais entendu parler de ce thème (1 %) ont été ici exclues de l'analyse. Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ► Perception des risques liés au bruit pour la santé des Bretons, selon l'âge



Parmi les personnes qui ont entendu parler de ce thème et se sont prononcées sur la perception du risque (hors « Ne sait pas »). Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ► Personnes se déclarant gênées par le bruit à leur domicile



Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

► Les Bretons qui se sont dits gênés par le bruit à leur domicile<sup>8</sup> étaient invités à préciser, spontanément, la ou les deux principales sources des nuisances sonores. Les réponses à cette question ouverte ont été regroupées en trois catégories : bruits de la circulation, bruits du voisinage et bruits provenant de la rue ou de l'extérieur.

## Sources de nuisances sonores déclarées par les personnes gênées par le bruit à leur domicile en permanence, souvent ou rarement

Plus des deux tiers des Bretons (68 %) qui se sont dits gênés par le bruit à leur domicile citent la circulation, mentionnant le plus souvent la circulation routière (voitures, camions et bus) et dans une moindre mesure celle des deux-roues motorisés. Les bruits du voisinage arrivent en seconde position, cités dans plus de la moitié des cas (51 %). Il s'agit le plus souvent des conversations ou cris des voisins. Enfin, 13 % évoquent les bruits qui émanent de la rue ou de l'extérieur, mais qui ne sont pas des bruits de circulation (bruits des chantiers, des travaux, des bars, restaurants et discothèques, ...).

## Des nuisances sonores professionnelles liées au type d'activité

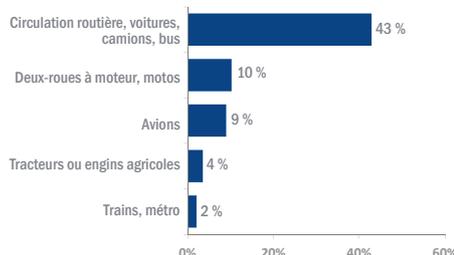
50 % des personnes ayant une activité précisent travailler dans un milieu professionnel bruyant, les hommes plus souvent que les femmes (57 % contre 43 %). Le plus fort taux est observé chez les ouvriers (78 %), puis chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (49 %), et le plus faible chez les cadres (35 %). L'âge n'a pas d'influence.

## Un avis non tranché concernant l'action des pouvoirs publics vis-à-vis du risque lié au bruit

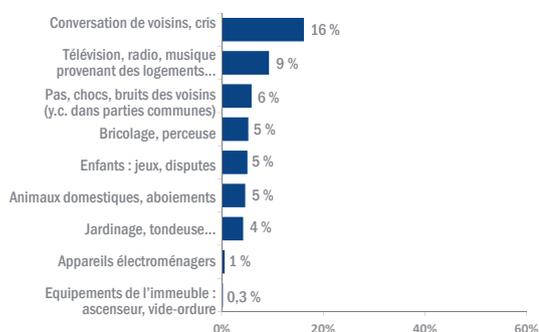
La proportion de Bretons satisfaits, 42 % ou insatisfaits, 45 % vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics est comparable, les 13% restant ne s'étant pas prononcés. Le niveau de satisfaction diminue avec l'âge puisque 59 % des 18-25 ans sont satisfaits, contre seulement 35 % des 65-75 ans. Les plus insatisfaits sont les 45-54 ans (53% contre 28 % des 18-25 ans) et ceux qui ne se prononcent pas sont plus âgés : 20 % entre 65 et 75 ans. Des variations significatives sont également observées selon le type d'aire urbaine de résidence : les habitants des grandes villes-centres sont les plus insatisfaits (49 % contre 45 % de ceux des grandes villes-couronnes périurbaines et 40 % de ceux des petites ou moyennes villes et communes rurales). Le sexe et le département de résidence apparaissent sans influence.

► Sources de nuisances sonores déclarées par les personnes gênées par le bruit à leur domicile en permanence, souvent ou rarement

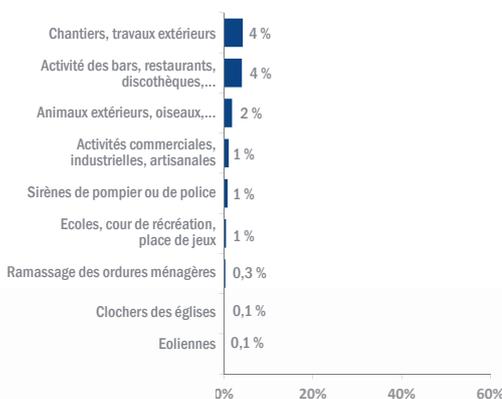
### ► Bruits de la circulation (68 %)



### ► Bruits du voisinage (51 %)

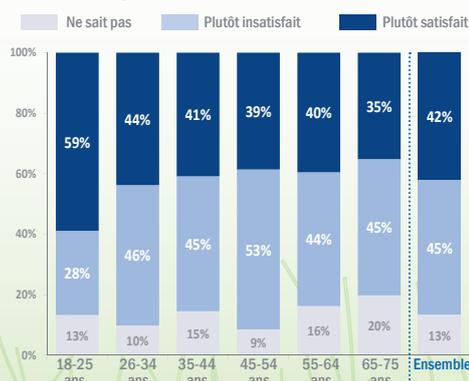


### ► Bruits provenant de la rue ou de l'extérieur (13 %)



Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

### ► Satisfaction vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics sur le bruit selon l'âge



Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Comparaison 2007-2014

► En 2007, les Bretons qui avaient déclaré être gênés par le bruit à leur domicile, en permanence, souvent ou rarement, étaient également invités à préciser spontanément les sources de ces nuisances sonores, sans limitation du nombre. Le maximum donné a été de cinq.

La circulation était mentionnée par 78 % des personnes gênées, essentiellement la circulation routière (48 %) et dans une moindre mesure celle des deux-roues motorisés (19 %). Les bruits du voisinage arrivaient en second, cités par 40 % des personnes (conversations dans 6 % des cas et appareils hifi/vidéo dans 9 % des cas).

Enfin, les bruits provenant de la rue ou de l'extérieur étaient mentionnés par 12 % des personnes (bruits des chantiers et des travaux dans 5 % des cas et activités des bars, restaurants et discothèques dans 2 % des cas).

<sup>8</sup> En permanence, souvent ou rarement.

## Comparaison 2007-2014

▶ En 2014, les Bretons se déclarent dans l'ensemble mieux informés qu'en 2007 sur l'utilisation de téléphones portables et sur leurs éventuels effets sur la santé (68 % contre 62 % en 2007).

▶ En 2007, la perception du risque n'avait été posée que pour les antennes de téléphonie mobile, et non pour l'ensemble des ondes électromagnétiques. A cette question, 14 % des Bretons considéraient le risque « très élevé » et 42 % le risque « élevé ».

▶ En 2014, les Bretons sont plus nombreux qu'en 2007 à posséder un téléphone portable (94 % contre 77 % en 2007).

▶ En 2007, l'utilisation de l'oreillette était un peu plus fréquente : 12 % des usagers de téléphones portables l'utilisaient de temps en temps (contre 9 % en 2014). L'utilisation systématique n'a pas évolué (3 %).

▶ En 2014, la population se montre dans l'ensemble moins critique vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics dans le domaine de la téléphonie mobile : la proportion de personnes insatisfaites est en baisse (59 % en 2007 contre 50 % en 2014).

## Près de 7 Bretons sur 10 plutôt bien informés

Le genre et l'âge ont une influence significative sur le sentiment d'information. Les femmes se sentent mieux informées que les hommes sur cette thématique (71 % contre 64 %), de même que les jeunes de 18-25 ans (84 %), alors qu'ils ne sont que 60 % entre 26 et 34 ans. Ce sentiment est plus marqué parmi les retraités, les cadres et les personnes sans activité professionnelle (72 %), que parmi les artisans, commerçants, chefs d'entreprise (55 %). En revanche, aucune différence n'a été mise en évidence selon le type d'aire urbaine ou le département de résidence.

## Un risque perçu comme élevé ou très élevé pour plus des 3/4 des Bretons

Un quart des Bretons perçoivent un risque très élevé lié aux ondes électromagnétiques<sup>9</sup> et plus de la moitié un risque plutôt élevé. Pour 23 %, le risque est plutôt faible ou quasi nul. La perception du risque est indépendante de l'âge des personnes, de leur département de résidence et du type d'aire urbaine. En revanche, les femmes sont significativement plus nombreuses que les hommes à considérer que le risque est élevé ou très élevé pour la santé (82 % contre 70 %).

## Sur l'ensemble des 18-75 ans, 94 % déclarent posséder un téléphone portable

En semaine comme le week-end, la moitié des Bretons utilisent en moyenne leur téléphone portable moins de 10 minutes par jour. Des différences significatives sont observées selon le genre : en semaine, les hommes téléphonant plus d'1/2 heure par jour sont en proportion plus nombreux que les femmes (20 % contre 14 %). L'usage du téléphone portable est globalement plus fréquent chez les jeunes : 24 % des 26-34 ans et 22 % des 18-25 ans téléphonent en moyenne au moins 1/2 heure par jour, contre 7 % des 55 ans et plus. Par ailleurs, 19 % des habitants des grandes villes-centres téléphonent en moyenne plus d'1/2 heure par jour, contre 12 % dans les grandes villes-couronnes périurbaines.

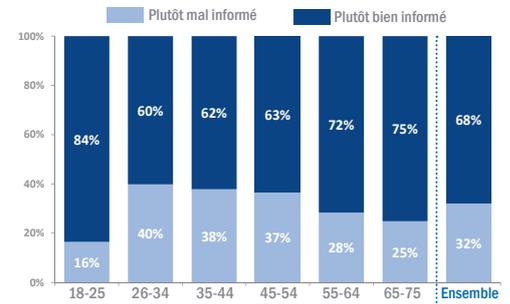
## L'oreillette, un accessoire très peu utilisé

Seuls 3 % des usagers de téléphones portables ont recours à une oreillette systématiquement, et 9 % de temps en temps. A l'inverse, 88 % des utilisateurs déclarent l'utiliser rarement ou jamais. Les hommes sont significativement plus nombreux que les femmes à l'utiliser systématiquement ou de temps en temps (16 %, contre 9 %). L'utilisation de l'oreillette décroît progressivement à partir de la tranche d'âge des 26-34 ans (21 %, contre 3 % des 55 ans et plus). Les jeunes de 18-25 ans sont 13 % à l'utiliser.

## Un tiers des Bretons sont satisfaits de l'action des pouvoirs publics

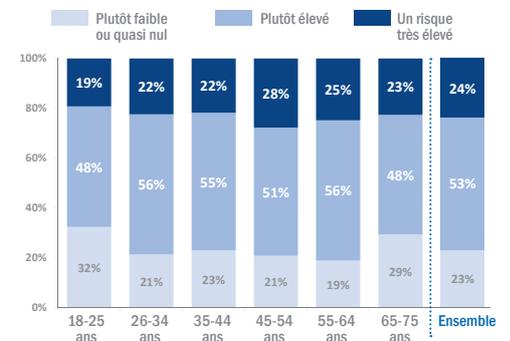
La moitié des Bretons ont un avis défavorable. Les personnes âgées de 26-34 ans sont les plus critiques (61 % contre 32 % des 18-25 ans), de même que les artisans, commerçants, chefs d'entreprise (71 %), contrairement aux agriculteurs (35 %). Le niveau de satisfaction ne dépend pas des caractéristiques socio-démographiques telles que le genre, le type d'aire urbaine ou le département de résidence.

## ▶ Niveau d'information ressenti sur les éventuels effets sur la santé de l'utilisation des téléphones portables selon l'âge



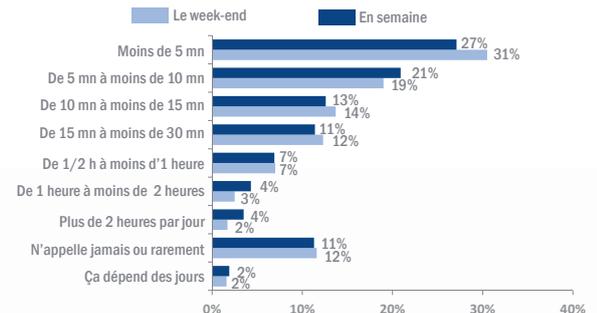
Parmi les personnes qui se sont prononcées et ont entendu parler de ce thème. Les personnes qui n'ont jamais entendu parler de ce thème (0,3 %) ont été ici exclues de l'analyse. Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ▶ Perception des risques liés aux ondes électromagnétiques<sup>9</sup> pour la santé des Bretons, selon l'âge



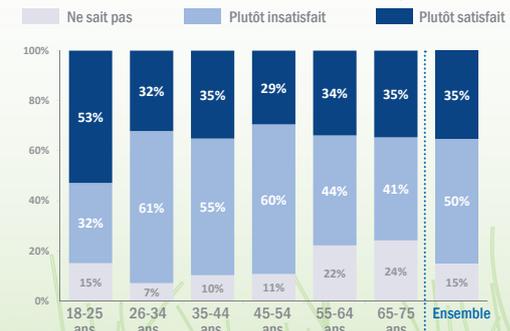
Parmi les personnes qui ont entendu parler de ce thème et se sont prononcées sur la perception du risque (hors « Ne sait pas »). Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ▶ Durée moyenne des conversations téléphoniques journalières\* avec un téléphone portable, en semaine et le week-end



Parmi les personnes concernées, qui possèdent un téléphone portable et qui se sont prononcées. \*Conversations à titre privé ou professionnel. Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ▶ Satisfaction vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics sur l'utilisation des téléphones portables selon l'âge



Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

<sup>9</sup> Les ondes électromagnétiques comprennent l'utilisation des téléphones portables, le wifi et les antennes de téléphonie mobile.

# FOCUS SUR LES JEUNES BRETONS DE 18 À 25 ANS

▶ Près de 160 jeunes Bretons âgés de 18 à 25 ans ont été interrogés dans le cadre du BSE 2014. Ce focus aborde leur degré de sensibilité aux questions d'environnement, leurs craintes, leur ressenti vis-à-vis de l'information sur certains problèmes environnementaux, leur perception des risques pour la santé, ainsi que leur opinion sur l'action des pouvoirs publics pour protéger leur santé.

Parallèlement, il met en exergue les principaux constats issus des réponses recueillies auprès des jeunes Bretons, pour les thématiques suivantes : air extérieur, air intérieur, produits ménagers, de bricolage, de jardinage et produits cosmétiques, alimentation, eau du robinet, eaux de baignade, bruit et téléphonie mobile.

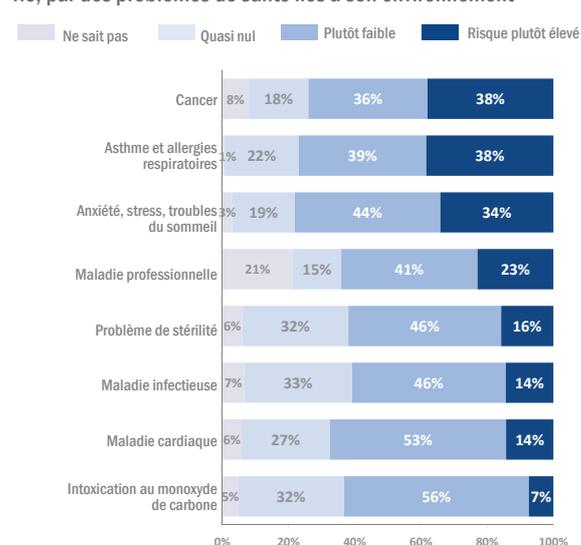
## Moins d'un jeune sur 2 se déclare sensible ou très sensible aux questions d'environnement

Sur une échelle de sensibilité à l'environnement, allant de 1 à 10, 6 % des jeunes Bretons se déclarent très sensibles (note de 9 ou 10), 42 % se disent sensibles (note de 7 ou 8) et 52 % évaluent leur sensibilité à un niveau inférieur à 7. Les jeunes sont moins sensibles aux questions d'environnement que l'ensemble des Bretons (degré moyen de sensibilité de 6 contre 7 pour l'ensemble des Bretons).

## Près de 4 jeunes sur 10 considèrent courir un risque personnel plutôt élevé d'être affectés, du fait de leur environnement, par « un cancer » ou « de l'asthme et des allergies respiratoires »

Viennent ensuite les problèmes d'anxiété, de stress, de troubles du sommeil (34 %) puis une maladie professionnelle (23 %). Les problèmes de stérilité sont en revanche moins fréquemment cités (16 %), de même que les maladies cardiaques (14%), les maladies infectieuses (14 %) et les intoxications au monoxyde de carbone (7 %).

## ▶ Crainte de courir un risque d'être affecté, au cours de sa vie, par des problèmes de santé liés à son environnement



Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Le radon est peu connu des jeunes Bretons de 18 à 25 ans

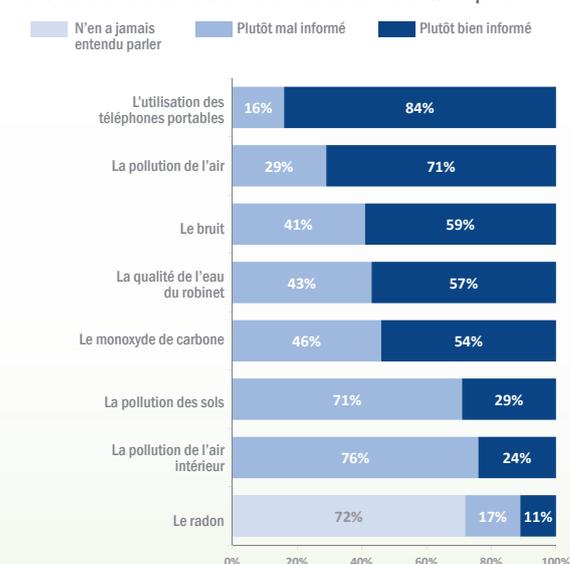
Plus de huit jeunes sur 10 se déclarent plutôt bien informés sur l'utilisation des téléphones portables et ses conséquences pour la santé. Cette proportion, qui place ce thème en première position, est supérieure à celle observée pour l'ensemble des Bretons (68 %).

Ils ont également le sentiment d'être plutôt bien informés des risques sur la santé liés à la pollution de l'air extérieur (71 % contre 65% pour l'ensemble des Bretons).

Cette perception est nettement moins élevée concernant la pollution des sols (29 %) et la pollution de l'air intérieur (24%). Sur ces deux thèmes, les jeunes sont presque deux fois moins nombreux que l'ensemble des Bretons à se déclarer bien informés.

Le radon est le thème pour lequel le défaut d'information ressenti est le plus important : 72 % des jeunes déclarent ne jamais en avoir entendu parler pour 44 % de l'ensemble des Bretons.

## ▶ Niveau d'information estimé par les jeunes Bretons concernant les éventuels effets sur la santé des différents risques



Parmi les personnes qui se sont prononcées (hors « Ne sait pas »)

Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

# FOCUS SUR LES JEUNES BRETONS DE 18 À 25 ANS

## Pour les jeunes Bretons, le monoxyde de carbone et la pollution de l'air extérieur sont les facteurs qui présentent le plus de risque pour la santé

Respectivement 82 % et 78 % des jeunes considèrent ces facteurs comme présentant un risque plutôt élevé voire très élevé pour la santé des Bretons en général. Cette perception diffère peu de celle exprimée par l'ensemble des Bretons (respectivement 86 % et 80 %).

A l'opposé, moins de la moitié des jeunes jugent « à risque » les incinérateurs et la pollution de l'air intérieur. Concernant la pollution des sols, 3 % des jeunes pensent que le risque est très élevé et 59 % plutôt élevé. En comparaison à l'ensemble des Bretons, les jeunes sont moins nombreux à considérer que la pollution des sols, de l'air intérieur, l'utilisation de produits, les incinérateurs et le bruit présentent un risque (élevé ou très élevé) pour la santé.

Enfin, environ un quart des jeunes interrogés ne se sont pas prononcés sur les risques liés aux incinérateurs, ni sur ceux liés au radon, soit une proportion plus importante que l'ensemble des Bretons (20 % pour chacune de ces deux thématiques).

## Près des trois quarts des jeunes agissent au niveau de leurs déplacements et près des deux tiers en matière de consommation et d'achats

Parmi les comportements susceptibles d'améliorer la qualité de leur environnement et de leur santé, les actions en matière de déplacement sont mises en œuvre par 73 % des jeunes, 12 % étant prêts à le faire. A un degré moindre, 62 % des jeunes agissent au niveau de leur consommation et de leurs achats et 26 % sont prêts à le faire. Un peu moins de la moitié des jeunes (48 %) déclarent être engagés dans une association ou de manière citoyenne, et 34 % sont prêts à s'impliquer.

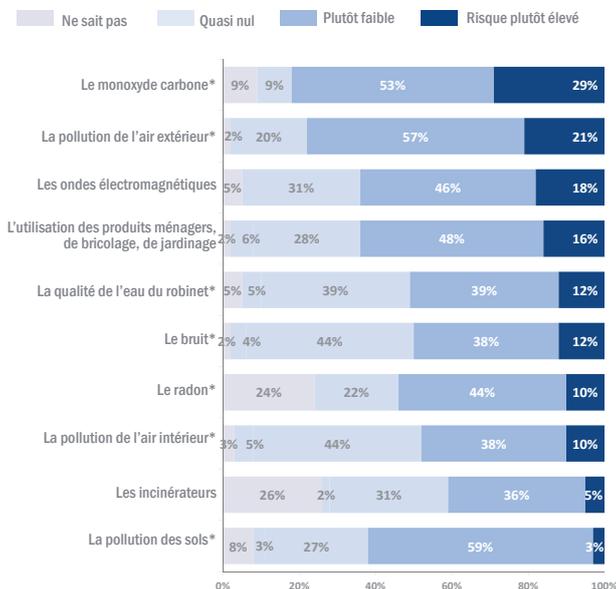
Les jeunes Bretons sont, en proportion, un peu plus nombreux que l'ensemble des Bretons à agir au niveau des déplacements (73 % contre 62 %). A l'inverse, ils le sont moins en matière de consommation et d'achats (62% contre 76 %) ou d'engagement citoyen ou associatif (48 % contre 54 %).

A l'image de l'ensemble des Bretons, les trois quarts des jeunes mettent en avant la responsabilité individuelle pour agir en matière de santé environnement.

## Les actions concernant la qualité de l'eau du robinet et le bruit sont jugées satisfaisantes par près de 6 jeunes sur 10.

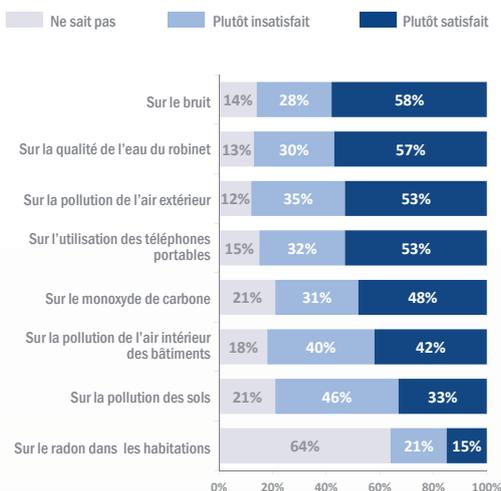
A l'inverse, les actions menées sur la pollution des sols et la pollution de l'air intérieur apparaissent comme les moins satisfaisantes. Parallèlement, plus de six jeunes sur 10 ne se sont pas prononcés concernant le radon. Globalement, les jeunes de 18-25 ans sont plus nombreux que l'ensemble des Bretons à se déclarer satisfaits de l'action des pouvoirs publics.

## Perception du risque pour la santé selon les différents thèmes, par les jeunes Bretons



\*Parmi les personnes qui se sont prononcées sur le fait d'être bien ou mal informé sur le thème et sur ses éventuels effets sur la santé (hors « N'a jamais entendu parler de ce thème » ou « Ne sait pas » répondre à la question sur le sentiment d'information)  
Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## Satisfaction des jeunes Bretons vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics selon les différents thèmes



Source : Baromètre Santé Environnement Bretagne 2014, Exploitation ORS Bretagne

## ZOOM SUR LES JEUNES ET ...

### ▶▶ L'air extérieur

Par rapport à l'ensemble de la population bretonne, une plus forte proportion de jeunes se déclarent informés de la qualité de l'air sur leur lieu de vie (21 %, contre 17 %). En revanche, ils sont 19 % à avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air extérieur sur leur propre santé ou sur celle de leur entourage, un pourcentage comparable à celui qui est relevé dans la population bretonne (21 %).

De même que l'ensemble des Bretons, ils jugent le développement du covoiturage comme étant la mesure la plus efficace pour limiter la pollution de l'air extérieur (58 % des jeunes et 52 % des Bretons). A l'inverse, ils sont, en proportion, moins nombreux à percevoir l'efficacité du développement des véhicules propres (jugé très efficace par 34 % des jeunes, contre 45 % des Bretons) et le renforcement du transport des marchandises par le train ou les bateaux (jugé très efficace par 34 % des jeunes, contre 45 % des Bretons). Comme pour l'ensemble des Bretons, les deux mesures jugées les moins efficaces concernent la baisse de la vitesse des véhicules routiers et la circulation alternée en cas de pic de pollution.

### ▶▶ L'air intérieur

12 % des jeunes ont déjà ressenti les effets de la pollution de l'air intérieur sur leur propre santé ou sur celle de leur entourage (contre 9 % de l'ensemble des Bretons).

Concernant les différents polluants de l'air intérieur, ils ont un avis proche de celui de l'ensemble des Bretons. Toutefois, ils identifient moins fréquemment le mobilier (27 % des jeunes le citent, contre 50 % de l'ensemble des Bretons), et dans une moindre mesure les produits d'entretien, de bricolage, les aérosols (84 % contre 90 %), les revêtements des sols, murs et plafonds (68 % contre 74 %), comme étant des sources possibles de pollution intérieure.

Parmi les jeunes Bretons, 22 % déclarent fumer à l'intérieur de leur logement (contre 15 % de l'ensemble des Bretons).

L'aération quotidienne pendant les périodes hivernales concerne 6 jeunes sur 10. D'autre part, ils pratiquent plus fréquemment l'obturation des bouches d'aération (12 %, contre 7 % de l'ensemble des Bretons).

Seuls 9 % des jeunes estiment être personnellement concernés par un risque de radon dans leur habitation (contre 17 % de l'ensemble des Bretons).

### ▶▶ Les produits ménagers, de bricolage, de jardinage et les produits cosmétiques

Globalement, la lecture des étiquettes lors de l'achat ou de l'utilisation de ces produits est moins répandue parmi les jeunes, que parmi l'ensemble des Bretons, notamment pour les produits de jardinage et les produits ménagers.

En revanche, ils sont en proportion plus nombreux à juger cette information compréhensible (53 %, contre 40 % des Bretons) ou suffisante (50 %, contre 43 % des Bretons).

### ▶▶ L'alimentation

Par rapport à l'ensemble des Bretons, une proportion plus importante de jeunes s'estiment bien informés sur la composition des produits alimentaires (57 % contre 49 %).

Ils consomment moins souvent des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique : 46 % le font régulièrement ou le plus souvent possible, contre 49 % de l'ensemble des Bretons.

### ▶▶ L'eau du robinet

Le type d'eau consommée par les jeunes Bretons ne diffère pas de celui de l'ensemble des Bretons : 6 sur 10 consomment l'eau du robinet, soit de manière exclusive, soit en association avec de l'eau en bouteille.

En revanche, les jeunes qui ne consomment pas l'eau du robinet (4 sur 10) invoquent plus souvent que l'ensemble des Bretons son mauvais goût (82 % contre 58 %).

Seul un tiers des jeunes se déclare informé de la qualité de l'eau du robinet sur son lieu d'habitation, contre les deux tiers de l'ensemble des Bretons. Ils sont par ailleurs autant satisfaits de la qualité de l'eau du robinet distribuée dans leur commune que l'ensemble des Bretons (plus de 8 sur 10).

### ▶▶ Les eaux de baignade

Les trois quarts des jeunes déclarent ne pas être informés sur la qualité des eaux de baignade (en mer, lacs ou rivières) dans la région, contre seulement 42 % de l'ensemble des Bretons. Pour autant, leur perception des risques liés à la qualité de ces eaux ne diffère pas de celle de l'ensemble des Bretons. De même, les risques perçus liés à la qualité des eaux de piscine sont comparables.

### ▶▶ Le bruit

Les jeunes sont en proportion plus nombreux à être gênés par le bruit à leur domicile (13 % contre 8 % de l'ensemble des Bretons).

### ▶▶ La téléphonie mobile

L'usage du téléphone portable est plus fréquent chez les jeunes que dans l'ensemble de la population bretonne : 22 % des 18-25 ans téléphonent en moyenne au moins 1/2 heure par jour. Seuls 13 % des jeunes utilisateurs d'un téléphone portable ont recours à une oreillette.

## FAITS MARQUANTS

- **Trois craintes pour la santé du fait de l'environnement sont principalement exprimées** : en premier lieu celle d'être affecté par un cancer, ensuite l'anxiété, le stress et les troubles du sommeil, puis l'asthme et les pathologies respiratoires.
- **Le monoxyde de carbone, et dans une moindre mesure la pollution de l'air extérieur, sont considérés comme les facteurs de l'environnement les plus à risque.** A l'opposé, les incinérateurs et la qualité de l'eau du robinet sont considérés les moins à risque.
- **Plus d'une personne sur cinq déclare avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air extérieur sur sa santé ou celle de son entourage proche.** La pollution de l'air intérieur est quant à elle ressentie par près d'une personne sur 10.
- **Les femmes sont en général plus conscientes des risques pour la santé que les hommes,** notamment pour le monoxyde de carbone, le radon, les produits ménagers, de bricolage, de jardinage et les produits cosmétiques, la qualité des eaux de piscines et la téléphonie mobile.
- **Les jeunes** pensent moins souvent que la pollution des sols, l'air intérieur, les produits ménagers, de bricolage, de jardinage et les produits cosmétiques, la qualité des eaux de piscines, les incinérateurs et le bruit présentent un risque pour la santé.
- **En 2014, le ressenti des habitants de la région, quant à leur niveau d'information, varie selon les thématiques environnementales** : l'information est jugée insuffisante sur le radon, et dans une moindre mesure sur la pollution des sols et de l'air intérieur.
- **Globalement, le niveau d'information croît avec l'âge. Les personnes les plus âgées s'estiment mieux informées, à l'exception de la téléphonie mobile, thème pour lequel les plus jeunes se sentent les mieux informés.**
- **Les femmes** se déclarent mieux informées sur certaines thématiques : l'air intérieur, le bruit, la téléphonie mobile, les produits ménagers, de bricolage, de jardinage et les produits cosmétiques. A l'inverse, les hommes se déclarent mieux informés sur les risques liés au radon.
- **L'opinion à l'égard de l'action conduite par les pouvoirs publics pour protéger la santé des Bretons est dans l'ensemble peu favorable.** Seule la qualité de l'eau du robinet recueille plus de la moitié de jugements favorables. A l'inverse, les Bretons sont majoritairement critiques sur la pollution des sols, la pollution de l'air extérieur et la téléphonie mobile. Les jeunes de 18-25 ans sont en général les plus nombreux à se déclarer satisfaits de l'action des pouvoirs publics.

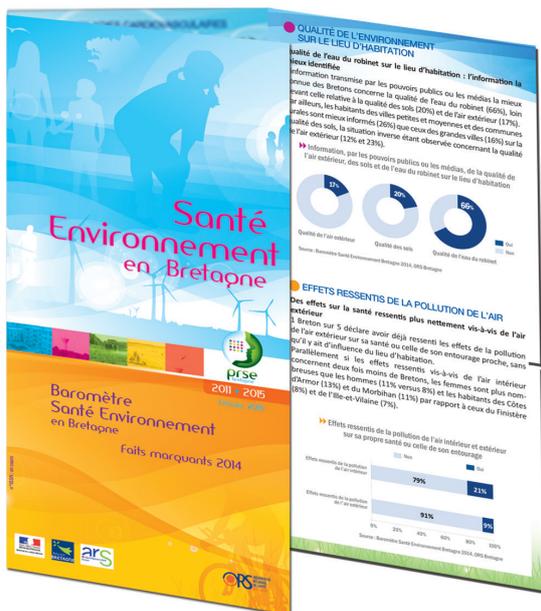


Synthèse et questionnaire de l'enquête à télécharger sur le site de l'ORS Bretagne : [www.orsbretagne.fr](http://www.orsbretagne.fr)

### Comparaison 2007-2014

- ▶▶ La sensibilité des Bretons aux questions d'environnement est globalement proche entre les Baromètres 2007 et 2014.
- ▶▶ En 2014, la crainte de courir un risque d'anxiété, de stress et de troubles du sommeil, lié à son environnement, est plus présente qu'en 2007, et arrive en deuxième position après le risque d'être affecté par un cancer.
- ▶▶ Les risques sanitaires associés à la pollution de l'air intérieur et à la qualité de l'eau du robinet sont jugés plus importants qu'en 2007. A l'inverse, les incinérateurs, le monoxyde de carbone, l'air extérieur, la pollution des sols et le bruit sont considérés comme moins dangereux.
- ▶▶ Paradoxalement, alors que le risque sanitaire lié à la qualité de l'eau du robinet est considéré comme plus important en 2014, les Bretons sont plus fréquemment consommateurs exclusifs d'eau du robinet.
- ▶▶ En 2014, les Bretons sont moins nombreux qu'en 2007 à déclarer avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air (intérieur ou extérieur) sur leur santé ou celle de leur entourage proche.
- ▶▶ En 2007 comme en 2014, les Bretons sont nombreux à percevoir un risque très élevé pour la santé en général lié au monoxyde de carbone et au radon, mais ils sont peu nombreux à estimer courir le risque personnellement.
- ▶▶ En 2014, les Bretons se déclarent moins informés sur la plupart des thèmes, en particulier la qualité de l'eau du robinet, la pollution des sols et le bruit. Ils se sentent en revanche mieux informés qu'en 2007 sur l'utilisation des téléphones portables.
- ▶▶ En 2014, certaines pratiques sont en progression par rapport à 2007, comme les actions en matière de consommation et d'achats, les déplacements, l'engagement associatif et citoyen, d'autres en régression, comme l'aération du logement, ou la lecture des étiquettes des produits.

À LIRE ÉGALEMENT ...



# Santé Environnement en Bretagne

Baromètre  
Santé Environnement  
en Bretagne

Faits marquants 2014

Les 10 indicateurs clés  
du Baromètre Santé Environnement  
regroupés dans une plaquette 3 volets  
À télécharger sur le site de l'ORS Bretagne :  
[www.orsbretagne.fr](http://www.orsbretagne.fr)



prse  
bretagne